le monde libertaire
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes

le monde libertaire

Patrons, État, même combat

L'État et les patrons font la course pour produire plus et embaucher moins

montage de Winston Smith

M 02137 - 1444 - F: 2,00 €

2€

ISSN 0026-9433

« Je ne connais dans l'État que trois classes d'homme : les salariés, les mendiants et les voleurs. »
Mirabeau

hebdo n° 1444
du 22 au 28 juin 2006

Sommaire

GDF, tous et toutes contre la privatisation?, par J. Langlois, *page 4*

L'autruche a chaud, par F. Ladrisse, *page 5*

Brèves de combat, *page 6*

July à la casse?, par S. Bull, *page 7*

France Soir, no future..., entretien avec C. Gourdet, *page 8*

La charité à toute les sauces, par F. Roux, *page 10*

Voyage en **Chine ou le business roi,** entretien avec H. Hsuan-wou et C. Reeve, *page 11*

Précarité et **nouveaux contrats,** par E. Sanloix, *page 15*

Des errements de la mairie de Paris, par P. Schindler, *page 17*

Proudhon et le **problème des élections,** *page 18*

L'expulsion de **Victor,** par Jean, *page 19*

Ici l'ombre, *page 20*

Troubles à la faculté de droit d'Aix, par Thierry, *page 21*

Faits d'hiver, par J.-M. Raynaud, *page 21*

Radio libertaire, *page 22*

Agenda, *page 23*

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (Hors-série inclus)	France et DOM-TOM	Étranger
3 mois, 13 n^os^	◯ 20 €	◯ 27 €
6 mois, 25 n^os^	◯ 38 €	◯ 46 €
1 an, 45 n^os^	◯ 61 €	◯ 77 €

Abonnement de soutien
1 an, 45 n^os^ ◯ **76 €**

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)
Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.

Editorial

L'ÉTÉ EST LÀ, les vacances se rapprochent, le temps est à la détente. L'actualité est dominée par le football. Peu importe ce qui se passe autour de nous et dans le monde: guerres, catastrophes naturelles, épidémies; l'important est de savoir quel est le meilleur buteur, quelle nation va remporter la coupe. Sous des couverts de communion des nations sous le flambeau du sport, on assiste à une exacerbation des sentiments nationalistes. Si les joueurs de foot africains, asiatiques, sud-américains ou océaniens sont les bienvenus sur les stades allemands et dans les bordels qui les jouxtent; leurs concitoyens eux, sont de plus en plus entravés dans leur liberté de circuler. Les biens et marchandises de toutes sortes, elles, circulent avec de moins en moins d'entraves, l'OMC et la banque mondiale y veillent. Ces organismes sont les deux piliers du conseil d'administration de la planète, ce supragouvernement décide qui doit vivre et qui doit mourir. Les fonctionnaires de ces organisations choisissent quel pays peut se développer économiquement, et quel autre, tels la Somalie ou le Tchad, doit rester dans le chaos des guerres civiles engendrées par les marchands d'armes et les nations complices qui aiguisent les tensions en soutenant les chefs de guerre qui leurs promettent les meilleurs conditions d'exploitation de leurs ressources. Les desiderata des populations locales ne sont pas pris en compte car ils ne rentrent pas dans les tableaux et diagrammes de ces technocrates de la croissance à la solde des grandes multinationales. Après avoir exploité pendant des siècles leurs ressources naturelles, que ce soit le pétrole, les minerais de fer, de cuivre, d'uranium, la bauxite... ou bien leur or et leurs diamants; c'est maintenant leurs capacités intellectuelles que la vieille Europe veut piller. L'ingénieur, le technicien, l'architecte ou le médecin doivent, pour les crapules qui nous gouvernent, pouvoir s'importer au même titre que le manganèse ou le charbon. Dans ces cas-là, nos chantres du libéralisme à outrance, ressortent les revendications de libre circulation. Quant à ceux qui, poussés par la misère ou les bombes, s'arrachent à leur terre natale pour trouver refuge dans ce qu'ils pensent être des pays de cocagne, ils sont repoussés vigoureusement comme des loups qui s'attaqueraient au cheptel. En guise d'abondance, c'est une pléthore de flics, douaniers, gardes-chiourmes des centres de rétentions qui acceuillent ces candidats à la survie qui ont le tors de ne pas correspondre aux critères d'employabilité requis. Que ces fonctionnaires de la répression se rassurent, ils ne sont pas du tout visés par les propos du Villepain vilipendant la fonction publique.

Fonctionnaires précaires

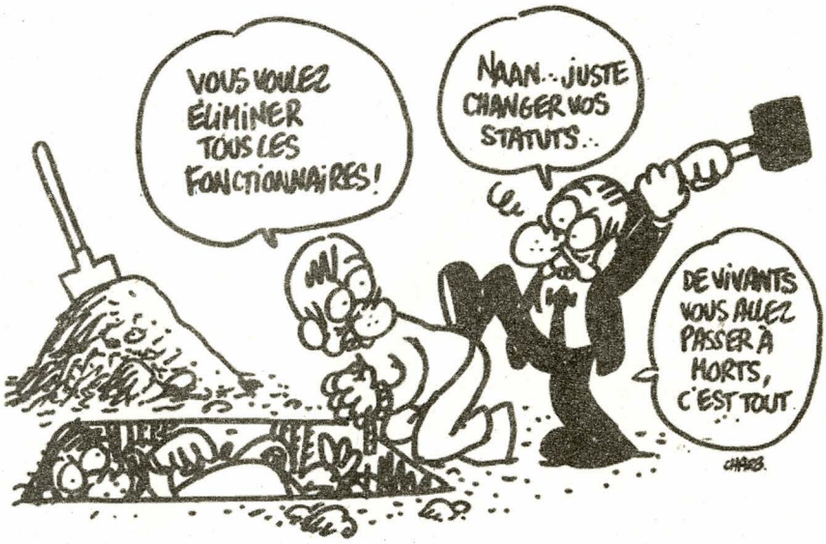

Virginie Benito

Groupe de Rouen de la Fédération anarchiste

SOUS PRÉTEXTE de faire passer la dette publique sous la barre des 60 % du produit intérieur brut en 2010, D. de Villepin a décidé de supprimer 15 000 emplois dans la fonction publique d'État. Le premier ministère touché est celui de l'Éducation nationale, dont les effectifs représentent 53 % de la fonction publique: 8700 emplois en équivalent temps plein y seront supprimés.

D'autres ministères sont touchés par cette coupe franche: la Défense (4400 suppressions), dont on ne se plaindra pas, Bercy (– 3000), et les transports (– 1300). En moyenne, près d'un départ à la retraite sur cinq ne sera pas remplacé.

Cependant, qu'on se rassure: des secteurs « prioritaires » comme la gendarmerie et la police connaîtront une hausse de 4000 postes.

Avec la privatisation d'EDF, la suppression de dizaines de bureaux de poste, le paiement de l'impôt par Internet, le gouvernement persiste dans son entreprise de casse du service public On ne pourra, avec la dégradation assurée des conditions de travail et d'accueil, que constater les échecs et justifier de nouvelles privatisations.

Ces attaques sont d'ordre économique: les énormes cadeaux versés aux patrons depuis des années, en termes d'exonération de cotisations sociales, et la baisse de l'impôt sur le revenu, notamment l'impôt sur les grandes fortunes, obligent le gouvernement à stabiliser les dépenses publiques.

Mais elles sont surtout d'ordre idéologique: en effet, à qui profitent le plus les services publics? Aux couches populaires qui ne peuvent se payer l'accès aux hôpitaux privés, par exemple. Le maintien des services publics, dont les anarchistes remettent en question le fonctionnement étatisé et pour lesquels ils prônent une autogestion assumée et partagée par les salariés et les usagers, est essentiel pour assurer un système solidaire.

Pour l'Éducation nationale, ce sont les ZEP (zones d'éducation prioritaire) et les zones rurales qui vont en faire les frais, accentuant encore plus les inégalités sociales et l'échec scolaire qui en découle. On ne compte plus les attaques répétées contre

l'école publique depuis Allègre et Luc Ferry (rigidité du mammouth, pensée soixante-huitarde, inefficacité des ZEP, baisse du niveau, enseignants et enseignantes déchargés inutilement, manque d'autorité, responsabilité directement établie dans les émeutes de banlieues, méthodes de lecture créatrices de dyslexie, et j'en passe). Cette vision d'une prétendue dégradation plus fantasmée que réelle permet de passer sous silence la lourde responsabilité de nos divers gouvernants, de droite comme de gauche, dans l'aggravation des conditions sociales et économiques des familles, la précarité et l'angoisse qu'elle génère et la détérioration des conditions d'enseignement.

Ce que l'on nous cache

L'État reste le premier employeur de précaires. Même après le licenciement de 20000 non-titulaires en trois ans, l'Éducation nationale n'est pas en reste avec l'emploi de près de 8000 vacataires cette année. Ces personnels n'ont ni droit au chômage ni aux différents congés (maternité, etc.). Après des années de bons et loyaux services (quinze ans pour certains), ils sont jetés purement et simplement, passés à la trappe. L'allongement de l'âge de la retraite et la suppression de postes sur le terrain font qu'ils sont remplacés par des titulaires non affectés. Le recours à ce volet de personnels jetables est une variable très pratique pour faire baisser la colère des syndicats (ces personnes sont peu syndiquées), supprimer des emplois sans que cela se voie dans l'opinion publique et mettre les parents d'élèves de son côté en arguant de leur inefficacité. Le collectif national des non-titulaires qui vient de se créer aura fort à faire et ne pourra compter que sur lui-même. En effet, les syndicats majoritaires, essentiellement corporatistes, refusent de revendiquer la titularisation immédiate des précaires sans condition de nationalité ou de concours (défendue par Sud-Éducation, la CNT et *Émancipation*) et laissent bien souvent ces enseignantes et enseignants seuls et désespérés dans leur situation face à l'administration.

On peut parier d'ores et déjà que la coupe claire faite dans les effectifs aura, pour être viable, son corollaire : l'emploi de nouveaux précaires. Celui-ci a déjà commencé avec l'embauche de 50000 emplois-vie scolaire.

D'une durée de dix mois maximum, ces emplois rémunérés au Smic sur la base de vingt heures et destinés à aider les directeurs d'école dans leur tâche représentent une véritable provocation et ne sont en rien adaptés aux besoins des écoles.

Après la semi-victoire que constitue le retrait du CPE, les enseignants et l'ensemble des salariés et des chômeurs sauront-ils faire le lien entre les attaques idéologiques, la baisse massive des effectifs et le recours à la précarité ? Il est grand temps que des solidarités se créent afin de bouleverser tout ce système mortifère et néfaste. **V. B.**

GDF, Ils bradent les bijoux de famille

Depuis que, en février 2006, a retenti le coup de tonnerre de la fusion de GDF avec Suez, il semble que le gouvernement Galouzeau veuille brûler les étapes et imposer cette solution malgré l'opposition de la plupart des députés de sa majorité. Cependant, il ne faut pas se focaliser sur cette fusion comme si elle était la seule chose à signifier la privatisation. La chose a une longue histoire, ses conséquences ne concernent pas la seule Suez.

L'Histoire : GDF est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé par la loi de nationalisation du gaz en avril 1946. En tant que tel, il est muni de missions de service public qui obéissent à des principes éponymes : égalité de traitement des territoires et des usagers, continuité de service, adaptabilité, vente au coût de revient, c'est-à-dire sans profit par simple équilibre des comptes, etc. D'entrée de jeu, GDF violait le principe d'obligation de desserte car il était autorisé à refuser de fournir si le rapport bénéfice sur investissement ne donnait pas au moins 7 % de rentabilité. Et l'on se trouvait dans le cas curieux où GDF disposait du monopole de la distribution sur le territoire national (l'existence de GDF-service national l'imposait) alors qu'il n'avait obligation d'accepter la concession ! La recherche de la rentabilité existe donc depuis longtemps et surtout depuis la desserte en gaz naturel advenue dans les années 65-70.

Puis la logique libérale de l'Union européenne (ex-CEE) s'accéléra. En 1986, la signature de l'Acte unique entraîna la libre circulation des marchandises, des fonds et... des hommes, inaugurant ainsi la recherche de la « concurrence libre et non faussée » dans tous les domaines, y compris les plus vitaux pour un pays, comme la politique de l'énergie. Ce fut l'objet de la directive européenne sur le marché intérieur du gaz naturel (22 juin 1998). En 1992, le traité de Maastricht formalisa la généralisation du tout concurrentiel. Les monopoles étaient condamnés à la concurrence, mais le choix du statut de l'entreprise (publique ou non) assurant des missions de service public relevait de chaque État qui pouvait, et peut toujours, conserver le statut public. Du reste, les impécunieux gouvernements étaient bien contents que les encore maintenus services publics soient rentables. Cela faisait rentrer des « dividendes » dans l'escarcelle du gouvernement représentant de l'actionnaire, à savoir l'État. On notera que, à l'époque, il n'y avait pas de SA ni donc d'actions et que c'était une tromperie que de prétendre rémunérer l'actionnaire, lequel, donc, n'existait pas et, de plus, le propriétaire de GDF n'était pas l'État mais la Nation. Poussés par la construction européenne, qu'ils avaient eux-mêmes avalisée et favorisée, les gouvernements français furent obligés de se conformer. D'où la loi de modernisation et de développement du service public du gaz (2000) pour « transposition » des directives européennes sur l'ouverture progressive des marchés (clients éligibles en gros puis demi-gros, et en juillet 2007 pour tous les clients). Cette loi installait la dés-intégration de GDF dont les activités de production, transport et distribution devenaient séparées.

La loi du 9 août 2004 transforme GDF en société anonyme afin de préparer l'ouverture du capital aux intérêts privés. Cette loi assure que l'État doit garder 70 % du capital. Or la fusion avec Suez, deux fois plus grosse, fait tomber la participation étatique à 35 % (la minorité de blocage étant de 34). Cela explique les réticences de l'UMP qui craint que de se déjuger à deux ans d'intervalle laisse un mauvais souvenir aux électeurs de 2007. Le 8 juillet 2005, GDF entre en bourse et le 25 février 2006 Galouzeau annonce la fusion Suez-GDF. Suez est une holding financière qui possède 100 % d'Electrabel, à l'origine société belge d'électricité.

La recherche de la rentabilité ne date pas de l'introduction en Bourse au nom de laquelle on a parlé que d'ouverture du capital et non de privatisation. C'était évidemment un gros mensonge car la logique privée de la maximisation incessante du profit était déjà à l'œuvre. Des hausses successives de tarif avaient accru largement en 2004 et 2005 les bénéfices de GDF afin de rendre la mariée plus désirable car mieux dotée. Depuis longtemps, GDF visait plus la rentabilité que la sécurité,

comme l'ont montré deux catastrophiques explosions de gaz (Dijon, 1999, Mulhouse, 2004). Avec une privatisation juridique et non plus une privatisation de fait, le phénomène de rentabilisation perpétuelle et à outrance ne fera que croître et embellir. C.Q.F.D.

Cette privatisation repose sur la vente des bijoux de famille, bradés, pour combler le déficit du budget annuel et à court terme; elle constitue une spoliation du patrimoine des Français, chèrement et longuement acquis. Elle retire la décision et le contrôle des activités au Parlement pour les confier à des groupes privés, vaguement encadrés par des obligations de service public et surveillés par une autorité de régulation au sein de laquelle ne figurent que des amis du pouvoir en place. En 2005, la commission de régulation du gaz vient d'ailleurs de s'illustrer en s'opposant à une apparente tentative du gouvernement visant à limiter les hausses de tarif. C'est normal, les copains sont aussi des libéraux qui ont été nommés pour cela par le pouvoir afin que ce dernier apparaisse comme non responsable de décisions prises par une « autorité » prétendument indépendante.

La privatisation (dès l'ouverture du capital) entraînant la rentabilisation, il en découle que les tarifs ne peuvent qu'augmenter. En outre, le client paiera des frais de publicité accrus, de même que la multiplication des frais de gestion, par suite de la concurrence entre plusieurs opérateurs. De plus, on sait (exemple de la Californie en 2001) que les opérateurs ont intérêt à organiser la pénurie, à sous-investir afin de faire monter les prix et de rentabiliser leurs vieilles installations. Ensuite, toutes les dépenses de long terme (recherche-développement, formation, défense de l'environnement, organisation, dépenses sociales de fidélisation du personnel, etc.) ne seront plus consenties que sous la pression du concédant et des pouvoirs publics, lesquels se garderont de faire de la peine aux intérêts privés. Enfin, toutes les dépenses ou tous les coûts « excessifs » par rapport à la concurrence (statut du personnel organisant une forte représentation des salariés et leur défense [passage au droit du travail et à la convention collective, en cours], œuvres sociales [le fameux 1 % sur le chiffre d'affaires], cofinancement de la mutuelle maladie [déjà fait par décret du 15 février 2005], régime spécial de retraite [aux trois-quarts fait], seront laminées.

Rapidement, la péréquation des tarifs et l'égalité de traitement disparaîtront, car les firmes se disputeront les marchés rentables (habitat dense) en consentant quelques sacrifices et délaisseront les campagnes désertifiées ou les banlieues à problèmes. Il s'ensuivra la diversification des prix et la variété de l'offre de services: bons mais plus coûteux dans les zones et pour les clientèles riches, minimum et mauvais dans les secteurs abandonnés (et encore parce que la loi oblige à une fourniture de base à faible tarif pour les démunis, obligation facile à détourner en ne fournissant pas dans les territoires miséreux).

Les collectivités locales perdront leurs concessions. Il faut savoir qu'à l'issue du contrat de concession le concédant devient propriétaire des installations. Là, il faudra casser par la loi les actuelles concessions (durée de vie moyenne restante 20 ans) pour permettre la concurrence entre opérateurs et on spoliera donc, du moins pour la partie ayant dû rester, l'ancien concessionnaire, à savoir GDF. Les communes (36000) auront plusieurs interlocuteurs au lieu d'un seul et devront s'aider d'un bureau d'études, que l'énorme majorité n'a pas, pour choisir le meilleur concessionnaire. Comme pour les compagnies des eaux (qui ne sont que des concessions locales sans service national), on assistera au développement de la corruption pour obtenir la concession.

Le PDG de Suez, firme franco-belge, est un Français, M. Mestrallet, qui aurait été débarqué au passage de son fauteuil juteux si l'affaire ne se faisait pas. Le sieur Mestrallet, bien introduit dans la haute administration française et dans les hautes sphères politiciennes (qui sont souvent les mêmes), a fait jouer ses réseaux de lobbying. M. Minc, affairiste financier et essayiste libéral à succès, lui, défendait les intérêts d'ENEL. Galouzeau devait sans doute sauver le soldat Mestrallet et le lobby Suez doit être mieux introduit (en Bourse et ailleurs) que le réseau du génial Minc.

Cette privatisation de GDF est donc un Kriegspiel entre affairistes, une spéculation de monopoly financier en dehors de toute politique industrielle et énergétique, de toute prise en considération des problèmes environnementaux et sociaux, de toute réponse aux besoins de la population. Il est vrai que cela n'existe pas car le capitalisme a toujours été amoral en tant que système et immoral en tant que propagé par des hommes et des groupes utilitaristes et assoiffés de puissance.

Jacques Langlois

Quand l'autruche éternue...

Saint-Just

« La sanction populaire approche ! » Julien Dray, PS.

Je ne sais pas vous, mais moi je le trouve pathétique, Dray. Voilà un type qui, depuis vingt ans, joue les Saint-Just de banlieue, et qui au final choisi de se rallier à Royal... Elle approche, la sanction ? Pour qui ?

Il faut

« Il faut que l'on montre que l'on cherche à protéger le pouvoir d'achat des ménages. » Gonnot, PS.

Quelqu'un pourrait-il expliquer une fois pour toutes aux socialistes qu'à force de montrer qu'on cherche, les gens finissent par comprendre qu'on cherche surtout à se montrer ?

Bougre

« Il y a beaucoup de questions, et on a pas beaucoup de réponses. » Méhaignerie, UMP.

Certes, le bougre est honnête. Mais surtout: le bougre est prudent.

Lubie

« Réduire le nombre de fonctionnaires n'est pas une lubie idéologique. » Mariton, UMP.

La vraie lubie consisterait à vouloir plus de flics, plus de juges, plus de matons, et moins de profs, moins d'éducateurs, d'infirmières, Heureusement, on en est pas là.

Fine, la tranche

« Les socialistes ne doivent pas s'enfermer dans une tranche étroite du salariat. » Bartolone, PS.

Pris en sandwich entre la candidature de Bové et celle, annoncée, de Royal, le jambon socialiste commence à mincir à vue d'il. Vous me garderez le talon, c'est pas pour moi c'est pour mes chiens.

Le salon de l'agriculture

« Il n'y a pas de bouc émissaire, ni de vache sacrée. » Mariton, toujours lui.

Alors là désolé mon gars, mais les vaches sacrées se réunissent chaque jour dans l'enceinte du Sénat. Quant aux boucs, émissaires ou pas, tu les fréquentes tous les jours, dans les salons de l'Assemblée. Sont faciles à reconnaître: ils sont petits, laids, et ils puent.

Hamster jovial

« UDF un jour, UDF toujours. Il n'y a aucune raison que j'en parte. » De Robien, UDF, donc.

Ce qu'il y a de bien avec De Robien, c'est qu'il suffit de voir sa tronche pour l'imaginer illico ministre sous Pompidou, chargé de la propagande. Mais il se pense ministre de l'éducation nationale. En réalité, le pauvre homme n'est jamais qu'un vague chef scout, qui a perdu ses troupes au rond-point. On ne tire pas sur l'ambulance ? Si.

Frédo Ladrisse

(Petites phrases piquées dans Libé, le Parisien, le Nouvel obs' *ou entendues sur France Inter)*

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

Brèves de combat

Internaute = flic ?

Rick Perry, gouverneur du Texas, a débloqué 5 millions de dollars afin d'installer des centaines de webcams à la frontière avec le Mexique pour permettre à des internautes volontaires de la surveiller.

Forcément, quand on ne veut pas changer le système, qu'on ne veut pas s'attaquer aux causes du problème de l'immigration clandestine et des trafics en tout genre, tous les moyens sont bons pour faire de toutes et tous des flics, des collaborationnistes. Idéologie sécuritaire, quand tu nous tiens…

Sarkozy très véner

Lors d'une conférence de presse ce dernier s'est montré agacé, ironique et agressif envers Mme Royale et se dit « dépassé par elle sur sa droite », mais ne remet pas pour cela en cause son joujou sécuritaire. Quel sera le grand gagnant de ce petit jeu de cons ? Le ministère de la Santé classe le Subutex comme drogue.

Si ce produit de substitution à l'héroïne ayant pour objectif la réduction des risques de VIH chez les toxicomanes change de statut, les poursuites pourraient être engagées pour trafic de stupéfiants, passible de 10 de prison et 7,5 millions d'amende. Pour les professionnels qui prennent en charge les toxicomanes : « cette décision aboutira en réalité à une fragilisation de la réduction des risques, sans apporter de réponse globale au problème ».

Dénonciation des charters de la torture

L'Humanité révèle l'existence des vols secrets de la CIA à travers l'Europe pour transférer des présumés terroristes vers des centres

de détention et de torture disséminés dans le monde entier. Le rapport du suisse Marty désigne 7 pays directement responsables d'avoir contribué au fonctionnement de ce système mis en place en dehors de tout cadre légal : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Bosnie, l'Italie, la Macédoine, la Suède et la Turquie. Le rapport, rejeté par plusieurs capitales européennes et les USA sera examiné le 27 juin par le Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Bien joué le vil pain !

Selon une étude commandée par le ministère de l'Emploi et révélée par *Les Échos*, seul un contrat nouvelle embauche sur dix, soit 44 000 sur 440 000, correspond à une véritable création d'emploi. L'étude montre également que quelque 70 % des embauches effectuées sous CNE seraient intervenues de toute façon !

« Erreur de procédure » à Cadarache

Le 1er juin, un « petit incident nucléaire de niveau 1 » (sur une échelle allant jusqu'à 7) s'est produit au Centre d'études

atomiques de Cadarache (Bouches-du-Rhône), lors d'une manœuvre de déchargements de produits toxiques, a annoncé le Commissariat à l'énergie atomique dans un communiqué.

Visiblement, aucune conséquence sur le personnel ou sur l'environnement ne serait à déplorer selon les mêmes sources… En tout cas pas avant quelques décennies. Ouf ! Les médias vont pouvoir continuer à parler de la Coupe du monde.

Cadarache bis : un soleil artificiel en zone sismique

À propos de ballon rond, la construction d'un réacteur expérimental visant à reproduire la réaction de fusion solaire dans cette même région devrait démarrer en 2007.

Le projet Iter de soleil artificiel a été présenté par Villepin comme source énergétique inépuisable et écologique, la plus importante au monde et « d'un âge nouveau ».

Les experts nous rassurent : il ne doit y avoir qu'une chance sur plusieurs millions pour qu'une « erreur de procédure » supprime la barrière électro-magnétique seule capable de contenir la boule de feu… Nous rassurons les experts : en cas contraire nous ne serions plus là pour constater les « dommages collatéraux » sur « le personnel ou l'environnement ».

Politique de Monsieur (nucléaire) Propre, le grand nettoyage… par le vide !

July, à la retraite ?

Le monde de la presse quotidienne comme celui des magazines divers, va mal et en plus dans le cas précis de *Libération*, il ne tient pas compte du bouclage du *Monde libertaire* ! Quand vous aurez, chères lectrices et chers lecteurs, votre hebdomadaire favori dans les mains, le sort de Serge July, directeur emblématique du quotidien *Libération* aura été réglé par le comité d'administration et l'actionnaire majoritaire Edmond de Rotschild aura peut-être indiqué qui reprend les rênes rue Béranger à Paris, près de la place de la République.

Tout avait commencé mardi dernier (le 13 juin) par un article dans le quotidien financier *les Échos* où il était annoncé pêle-mêle que *Libération* perdait de l'argent, trop d'argent et que son « grand timonier », Serge July avait proposé son départ pour débloquer les réticences du grand capital à remettre de l'argent frais dans l'affaire. Les « mauvais chiffres » faisant le grand écart avec le budget prévu. En bref *Libé* se dirigeait vers la cessation de paiements, les salaires pouvaient être assurés jusqu'au mois d'août, mais après... Tout était dit sur ce conflit ouvert entre le PDG et fondateur du journal et le premier actionnaire du quotidien depuis l'an dernier.

Le lendemain le chœur des lamentations a retenti bien fort dans le monde des médias. Larmes de crocodile ou regrets sincères au sujet de la retraite forcée de celui qui après Mai 68 lança avec Jean-Paul Sartre et d'autres une nouvelle conception du journalisme*, il y avait de tout.

Citons en vrac : « Rotschild vire July » (*l'Humanité*), « Bal tragique à *Libé* ; July viré » (*France-Soir*), « *Libération*, Serge July va partir » (*le Parisien*), « *Libération* sans Serge July » (*le Monde*), pour ne citer que les titres hexagonaux.

À la une de *Libération* une colonne signée de la Société des rédacteurs (texte approuvé en assemblée générale) où les journalistes du journal réaffirmaient « les principes de liberté et d'indépendance qui relèvent du contrat moral qui fonde notre journal. Principes déclarés dans la charte d'indépendance et inscrits dans le pacte d'actionnaires ».

Rappelant ce que Serge July représentait pour eux (le « garant de notre indépendance rédactionnelle »), la Société des rédacteurs redisait aussi qu'il n'était pas « du ressort d'un actionnaire quel qu'il soit de décider du contenu éditorial et de ses contributeurs. Ce droit est la prérogative inaliénable du directeur de la rédaction dont la nomination doit recevoir l'approbation de la rédaction par vote à bulletins secrets ».

Face au loup rentré (après tant d'autres) dans la bergerie, que peuvent peser ces déclarations d'intention ?

Sur le papier les salariés de *Libération* ont encore une minorité de blocage en droits de vote « sur les décisions importantes de la vie du quotidien » et les journalistes un droit de veto sur la nomination du directeur de la rédaction. Mais face au représentant du grand capital ne seront-elles et ils, Edmond de Rotschild ayant tous les atouts en main, qu'un mini « tigre de papier » ?

Pendant ce temps-là l'*Humanité* cherche des investisseurs « attachés au pluralisme » et lance mobilisation et pétition pour trouver de 5 à 6 millions d'argent frais. Vaste tâche, mais les chances du quotidien communiste pour sortir de l'ornière semblent presque plus prometteuses que celles de la rue Béranger.

Car à *Libération* ce n'est pas seulement un problème de sous. En quelle année ont disparu du quotidien les pages « luttes » ?

Sitting Bull

---

* Celles et ceux qui militaient dans le début des années 70 se souviennent du « vent libertaire » qui soufflait quand même rue de Lorraine, près du métro Laumière à Paris dans le 19e arrondissement. Les mêmes qui travaillaient dans les métiers de l'imprimerie se rappelleront les efforts militants pour que *Libé* soit accepté dans le monde de la presse parisienne. C'était encore l'époque de l'égalité des salaires et des « notes de la claviste ».

Presse

Entrevue avec Christian Gourdet délégué syndical CGT

Le Monde libertaire: Après 34 jours de grève, *France Soir* est finalement ressorti dans les kiosques le 7 juin. Tout d'abord, quel est ton avis sur la nouvelle formule du journal?

Christian Gourdet: Une chose est sûre, le changement est radical. Et l'ancien *France Soir*, titre généraliste formaté peu ou prou sur le modèle de ses concurrents est bel et bien mort. Le modèle clairement assumé est celui des tabloïds anglais ou allemands visant un public friand de scandale, c'est une nouveauté dans le paysage éditorial national. Ceci dit, pour l'instant, c'est surtout le cas pour la forme: texte écrit gros, maquette un peu fantaisie, place importante accordée à la photo, etc., mais au fond pas tellement d'infos choc!

Le Monde libertaire: Et ça peut marcher?

Christian Gourdet: Il faut bien voir une chose. Ce type de presse demande de gros moyens. Puisque bien évidemment, le genre de scoop susceptible de faire vendre ne se trouve pas dans les dépêches d'agences. Il faut avoir des relations jusque dans les chambres à coucher et des paparazzi pour prendre le cliché exclusif... C'est cher, très cher..., beaucoup plus que ce que coûte un quotidien classique. Jusqu'à présent rien ne permet de croire que la nouvelle direction ait les moyens financiers de ses ambitions. En plus, le *France Soir* nouveau plafonne à 32 pages, alors que les quotidiens étrangers de ce type ont une pagination beaucoup plus importante. De fait, le lecteur français amateur de ce type de presse (si tant est qu'il y en ait un, cela n'est pas encore prouvé) n'en a pas pour son argent. Du moins pour l'instant.

Le Monde libertaire: La désignation de Brunois comme repreneur de *France Soir* a entraîné l'un des conflits les plus longs dans la presse depuis longtemps. Tout d'abord, quelles sont les raisons qui ont poussé le tribunal de Lille à effectuer un tel choix?

Christian Gourdet: En fait le tribunal a été en quelque sorte coincé. Tout d'abord, sur la multitude de projets de reprise annoncés, il n'en est resté que deux. Les autres n'ayant jamais trouvé les moyens financiers... Et parmi ces

deux il y avait celui porté par le groupe russe Moscow News, dont l'actionnaire principal est le milliardaire franco-angolo-canado-israélien Arkady Gaydamak.

Un type impliqué dans une affaire de ventes d'armes à l'Angola qui semble s'être fait aux dépens des intérêts français dans ce pays, notamment au détriment d'Elf. D'où une certaine rancune, voire une rancune certaine des autorités françaises. Et, en plus, cela lui a valu à la fois un mandat d'arrêt international émis par la justice française et une amende pour fraude fiscale frôlant les 75 millions d'euros. Il est clair que l'État français avait mis son veto à la prise de contrôle de *France Soir* par le personnage. Le projet Moscow News était de loin le meilleur sur le plan économique (investissement important, paiement de tous les créanciers) et social (reprise de tous le personnel).

En toute bonne logique, un tribunal « de commerce » raisonnant dans une logique « commerciale » aurait dû accorder le dossier à Gaydamak. Mais la raison d'État en a décidé autrement, et c'est Brunois qui a emporté le morceau! Cela ne pouvait qu'entraîner la révolte des salariés de *France Soir*. D'où la grève...

Le Monde libertaire: Quelles appréciations portes-tu sur ce mouvement? On sait que le Livre CGT a appelé assez rapidement à la reparution du quotidien.

Christian Gourdet: Tout d'abord, qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés. Les ouvriers du Livre de *France Soir* ont été totalement dans le mouvement et sont restés solidaires jusqu'au bout. Il y a eu quelques « jaunes » à *France Soir*, mais on ne les a pas trouvés chez les ouvriers. Cette grève a tout d'abord été un magnifique moment de solidarité, de convivialité, de débat comme le sont toutes les grèves longues d'ailleurs.

Des tas de gens qui travaillaient ensemble se sont en quelque sorte redécouverts à cette occasion. Pour certains, c'était la première fois qu'ils participaient à un mouvement social. Les grévistes étaient pour la plupart jeunes, fermement convaincus de leur bon droit, combatifs, et cela explique la durée et la radicalité du mouvement. Cela explique aussi malheureusement une certaine dose d'inexpérience.

Très vite, il s'est avéré qu'au-delà de l'appui manifesté par un certain nombre de confrères, de personnalités politiques et de « people », cet appui n'allait pas jusqu'à partager le choix des salariés de *France Soir* en faveur du projet Gaydamak. Pour paraphraser Che Guevara, cela ressemblait à la sympathie de la foule pour le gladiateur dans l'arène... Pas question pour tous ces gens de descendre combattre sur le sable. C'était une première faiblesse du mouvement. La deuxième fut, à mon avis, de n'avoir pas défini très clairement de revendication permettant à un moment d'arrêter le mouvement après au moins un début de satisfaction. La grève s'est ancrée dans une logique jusqu'au-boutiste débouchant sur: « Dans tous les cas, on ne veut pas du patron! » Un tel mot d'ordre ne peut avoir d'issue. On peut être contre le patronat en général, il est difficile de refuser un patron en particulier. Troisième faiblesse, partagée par tous: ni les salariés de *France Soir* ni les organisations syndicales n'ont su proposer une alternative à la grève.

J'ai pour ma part avancé plusieurs fois l'idée de faire reparaître le journal sous la responsabilité de l'équipe qui était alors en place et avec la participation et sous le contrôle de tous les salariés en attendant le résultat de la cour d'appel, mais hélas la proposition n'a pas été retenue.

Il était pourtant possible de réaliser le journal que nous voulions, en dehors des contraintes habituelles et de faire la preuve de la capacité de la rédaction de *France Soir* à produire un quotidien de qualité. En fait, il fallait tenter de refaire ce que les travailleurs de Lip avaient su faire en leur temps. À mon avis, c'est une occasion ratée, parce que je ne sais pas que des travailleurs aient jamais eu un moyen pareil, un quotidien rien que pour eux, de porter leurs revendications et faire savoir et partager leur révolte!

La poursuite d'une grève d'où personne ne savait comment sortir entraînait un fort risque de disparition complète du journal. Ce n'était plus 83 licenciements, c'était 134 plus quelques dizaines d'emplois induits dans l'imprimerie et la distribution. Et, en plus, cela signifiait la disparition d'un titre de presse quotidienne nationale, alors qu'il n'en reste plus que très peu dont certains comme l'*Huma* ou *Libération* ne sont pas loin du bord du gouffre... Nous n'avions plus dans cette situation d'autre choix que d'appeler à la reparution du titre.

Le Monde libertaire: Comment cela a-t-il été ressenti par les autres catégories de l'entreprise?

Christian Gourdet: Je te mentirai en te disant que cela a soulevé l'enthousiasme, mais dans l'ensemble cela n'a pas créé de cassure irréparable. D'abord parce que nous avons assumé tranquillement le choix que nous faisions d'appeler à la fin de la grève tout en respectant la légitimité démocratique de l'assemblée générale et en nous pliant à ses décisions. Ensuite parce que nous avons néanmoins continué à participer à toutes les actions décidées par les grévistes: manifestations, occupation, initiatives diverses, etc. Je pense que cela a été un vrai moment de démocratie. C'est à mettre à l'actif du mouvement. J'ajouterai que le rejet de l'appel formulé auprès de la cour de Douai nous a fait aussi mal qu'aux autres...

Le Monde libertaire: Et maintenant, quel est le sentiment général?

Christian Gourdet: Tristesse et colère. Colère contre ceux qui ont sacrifié *France Soir* et ses salariés à la raison d'État en se cachant derrière des considérations abracadabrantesques comme dirait l'autre. Gaydamak est un trafiquant d'armes! Et alors, et Dassault, patron du *Figaro*, ou Lagardère, dirigeant de Hachette, premier opérateur dans la presse française, ils vendent des sucres d'orge, peut-être? Gaydamak est en délicatesse avec la justice? Et alors, Chirac-Ville de Paris et Clearstream-Villepin, c'est des prix de vertu? Tristesse parce que c'est dur de voir l'ancien premier quotidien national d'information transformé en périodique people et paillette de bas de gamme. D'ailleurs, les salariés ont tout de suite voté avec les pieds. Dès la reprise par Brunois confirmée, 21 des 31 journalistes repris ont fait valoir leur droit à la clause de cession. Décidément, « *France Soir* n'est plus dans *France Soir* », il n'en reste que le nom...

Le Monde libertaire: Et l'avenir?

Christian Gourdet: Tu sais, *France Soir* a connu bien des misères et bien des patrons divers. J'ai coutume de dire: les patrons passent et *France Soir* reste. Il semble que ça soit bien mal parti mais rien n'exclut que le canard rebondisse dans les années qui viennent, avec d'autres opérateurs aux commandes. C'est tout le mal que je lui souhaite...

EDF-GDF De l'eau dans le gaz entre consommateurs et gouvernement

France Soir

Votre supplément TV

Flavie

SPÉCIAL PROPRIÉTAIRES TROP DE CRÉDITS ? LE RACHAT DE CRÉDITS

Une Vadrouille devenue légende

Avant la 13e diffusion, demain sur TF1, du film français le plus regardé, *France Soir* vous dit tout sur ce mythe avec les inoubliables de Funès et Bourvil. Interview exclusive de son heureux papa: Gérard Oury

France Soir Référendum du jour

La Grande Vadrouille est-elle votre film préféré?

Appelez le 08 92 23 00 08 ou par SMS tapez FSOUI OUI ou FSOUI NON et envoyez au 72004 ou par Internet www.francesoirsondage.com

Charité bien ordonnée

L'économie capitaliste met sur le marché tout ce qui peut engendrer de la plus-value sans s'encombrer de sentiments humains. François Roux nous en donne un bon exemple ici. Même la misère peut générer du profit.

L'ÉCONOMIE a horreur de l'incertitude. Or, dans notre monde imprévisible, s'il y a un champ d'activité en progression régulière et peu susceptible de disparaître brutalement, c'est bien la misère. Voilà pourquoi le marché de la bonne conscience est en pleine croissance. Partant du principe bien connu qu'il n'y a pas de mal à se faire du bien, d'astucieux communicants ont inventé un concept humanitaire qui fait fureur : le congé solidaire ou, comment s'acheter une bonne conscience pour pas un rond, partir en vacances gratis sous les tropiques, et passer en prime pour un héros de la cause des peuples.

Le principe est simple : réaliser une « mission humanitaire » avec l'aide de son entreprise, pendant ses congés. Mme Michu avait entendu parler du congé solidaire dans *le Guide du routard*, à la rubrique : « Les vacances autrement ». Dans la documentation de l'ANPE, elle avait lu : « Avec le congé solidaire, les salariés ont enfin la possibilité de se sentir utiles sans risquer de perdre leur emploi »[1] et, plus loin : « Aucune aptitude ou expérience particulière n'est exigée »[2]. Ça tombait bien, Mme Michu ne sait pas faire grand-chose, sauf pointer des bordereaux de factures et tricoter. Sur le site de l'association qui fait la promotion du congé solidaire, la phrase : « Il y a forcément une mission qui vous attend ! » l'a fait frissonner, et elle a cliqué sur le bouton : choisir sa mission. Trois domaines s'offraient à elle : les enfants (animation autour de la lecture, équipement de bibliothèques, etc.), les adultes (donner des cours de cuisine française, de couture, d'anglais ou de bureautique, etc.) et les animaux (compter les baleines en mer des Caraïbes, ou les singes au cul rouge dans une forêt du Bénin).[3] Pointer des animaux ou des bordereaux, c'est tout comme, mais Mme Michu a longtemps hésité entre les cétacés (l'assurance de photos spectaculaires pour son album, au risque du mal de mer), et les primates (dans la forêt, il y a des moustiques). Moustiques ou vomi ? Elle a finalement choisi les singes au cul rouge...

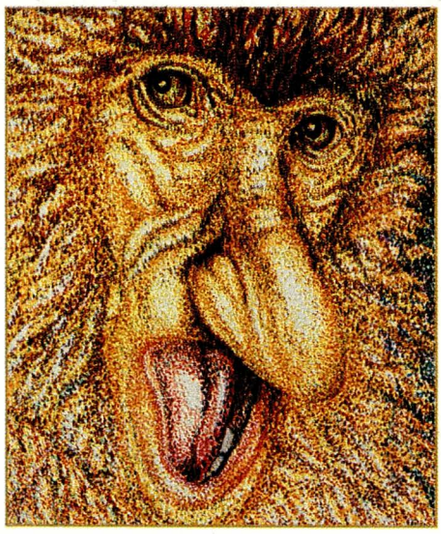

Mme Michu a présenté son projet au service RH de son entreprise. Elle partira dans le cadre de ses congés payés et n'aura à sa charge que ses menus frais sur place. L'employeur finance le billet d'avion, la logistique et l'ONG. Il utilise pour cela les fonds de sa politique de mécénat (déductible des impôts) et puise dans ses dépenses obligatoires de formation, sur la ligne : « développement personnel ». Sollicité, le comité d'entreprise n'a pu refuser de financer le solde. Le service RH a organisé une petite fiesta pour le retour de Mme Michu. Celle-ci a montré ses bras piqués par les moustiques, le PDG et le délégué syndical ont prononcé des allocutions, et le chargé de communication a pris des photos pour le journal de l'entreprise.

Trois jours plus tard, Mme Michu revenait aux « ressources humaines » avec un nouveau projet de mission : animer un atelier de tricot pour des femmes au Togo.[4] « Ma pauvre ! », s'est exclamée la directrice RH, « depuis votre voyage, nous sommes débordés de demandes... Il y en a jusqu'en 2010, et j'ai même dû prendre une stagiaire pour gérer les dossiers ».

Mme Michu serait scandalisée si on lui disait que le congé solidaire relève de l'obscénité, que le coût de son safari humanitaire aura représenté deux années du revenu d'une famille béninoise, que l'Afrique n'a nullement besoin de son incompétence[5] et qu'on insulte les pauvres en venant déverser chez eux son désœuvrement à seul fin de mettre du baume à son ego.

Serge Latouche[6] raconte cette anecdote : lors d'une réunion sur la « décroissance », alors que de bonnes âmes s'inquiétaient des conséquences pour le Tiers-Monde, Ivan Illich[7] quitta la pièce à la stupéfaction générale sur un ton truant : « Les pauvres ? Fichez-leur la paix ! »

Le cri de colère de l'iconoclaste penseur pourrait paraître choquant. Il est salutaire. Il rappelle que le mécanisme criminel et suicidaire du « développement » est imposé par l'Occident au reste de la planète. Notre système génère l'injustice, la croissance de la misère et la misère de la croissance. Même si l'action de nombreuses ONG qui travaillent dans les pays du Sud est admirable, voire indispensable, elle ne peut être qu'un colmatage tant que la racine du mal n'aura pas été extirpée ici, chez nous.

François Roux

---

1. Authentique.
2. *Idem.*
3. *Idem.*
4. *Idem.*
5. À croire qu'il n'y a pas de profs d'anglais ou d'informatique en Afrique, que les femmes ne savent pas tisser et que personne ne serait capable de raconter des histoires ni de compter les singes.
6. Lire de Serge Latouche *l'Occidentalisation du monde*, La Découverte, coll. Essais, 2005.
7. Avec François Partant et Jacques Ellul, Ivan Illitch a été l'un des initiateurs de la critique du développement.

Voyage en Chine

La déesse Démocratie changée en déesse Marchandise

Dix ans après notre précédent voyage (voir *Bureaucratie, bagnes et business,* L'Insomniaque, 1997), nous avons à nouveau parcouru plusieurs grandes villes chinoises (Hongkong, Shanghai, Suzhou, Nankin, Hefei, Pékin) pendant un mois et demi, avec une courte escapade dans la campagne près de Pékin. Périple libre, par le train et en voiture, facile, sans aucune entrave pour circuler. Le fait que l'un d'entre nous connaisse la Chine depuis quarante ans et parle parfaitement le chinois a facilité les contacts directs. Nous avons aussi eu la chance d'être hébergés dans la famille d'amis émigrés chinois vivant à Paris, ce qui nous a permis de partager un peu de leur vie de tous les jours.

Entretien avec Hsi Hsuan-wou et Charles Reeve

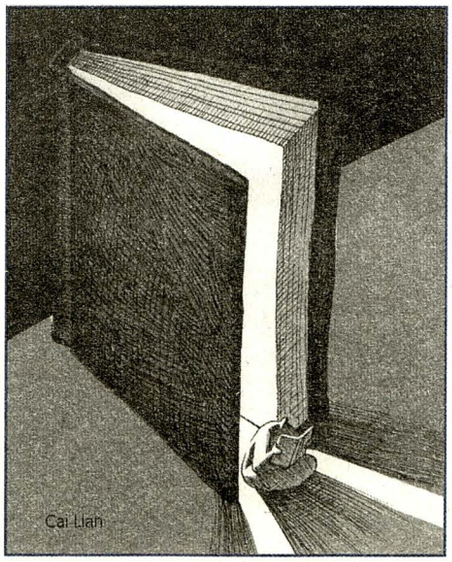

Le Monde libertaire: Avez-vous noté une présence policière ou des membres du Parti communiste?

La Chine reste une société totalitaire où l'État et le parti unique sont deux institutions qui, pour être distinctes, se confondent dans leur rôle répressif. Les revendications de démocratie, qui s'étaient manifestées dans le mouvement de 1989 et qui ont abouti au massacre de Pékin, ont été totalement rejetées et niées. Mais, de fait, cette revendication d'une démocratie aux contours vagues a trouvé son épanouissement dans l'explosion de l'économie marchande. La démocratie s'exprime par la profusion de marchandises, la pléthore des boutiques et de centres commerciaux, l'essor de l'aliénation consommatoire. Certes, cela ne concerne pour le moment qu'une minorité de la société, peut-être 150 millions de Chinois y ont accès, alors que le milliard et 150 millions restant en est exclu. Mais l'accès au monde de la marchandise semble perçu comme le résultat des « réformes » et la preuve que la Chine change. La « déesse de la démocratie » des étudiants de Pékin de 1989 s'est réincarnée en déesse de la marchandise.

La présence de la police en uniforme dans la rue est beaucoup plus faible que dans un pays « démocratique » comme la France. Quelques voitures sillonnent les rues, à la manière américaine. Mais il y a police et police. La société chinoise est extrêmement militarisée. Les vigiles en uniforme sont présents partout, de très jeunes gens, il y en a des centaines de milliers, aux portes des restaurants, centres commerciaux, halls d'immeubles, aux quatre coins des rues, les gares. Les sociétés de gardiennage, qu'on dit liées aussi bien aux rois de la pègre qu'au réseaux du pouvoir, sont omniprésentes.

Cependant, c'est la partie non visible du totalitarisme qui est sans doute la plus prégnante dans la société: le système de travail forcé. Le *laogai* continue en effet de fonctionner dans l'ombre de ce système orwellien. S'il a servi par le passé à écarter les dissidents, il reste aujourd'hui indispensable pour maintenir la discipline du travail dans une société où les taux d'exploitation et les conditions de travail sont parmi les plus féroces du monde. Ce système, *dont on ne parle jamais,* reste invisible aux yeux du citoyen moyen qui se tient coi et du voyageur de passage. Mais il est là.

Quant au parti, sa présence est encore moins visible. Le contrôle du parti par les moyens anciens, dans les cellules d'entreprise et de quartier, les syndicats et autres « organisations de masse », s'est relâché, quand le seul slogan idéologique est désormais:

Immeuble ouvrier où les habitants résistent à l'expulsion (Pékin, avril 2006). Parmi les slogans : « Tromper le peuple est intolérable », « Situation insupportable », « Vivre ! ».

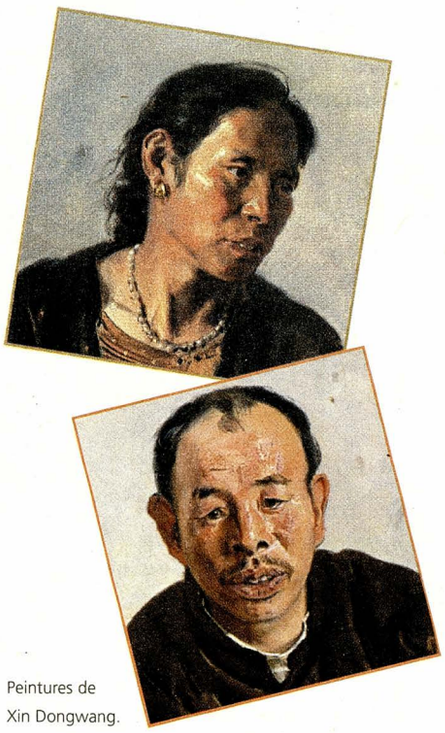

Peintures de Xin Dongwang.

Deux hauts fonctionnaires communistes et un patron d'usine automobiles. Cherchez qui est qui...

« Enrichissez-vous ! », lequel, pour la majorité des prolétaires, se traduit dans la réalité par l'injonction plus crue : « Bossez ! »

D'après *les Neuf Commentaires*, document diffusé par l'organisation religioso-gymnique Falungong – qui est actuellement le seul groupe en Chine à critiquer l'évolution du parti totalitaire, quoique avec des arguments réactionnaires –, le parti aurait perdu dans les dernières années quelque 3 millions de membres. Ces chiffres sont difficiles à confirmer, ils sont peut-être exagérés. Dans les entreprises, parmi les travailleurs, les membres du parti sont devenus une denrée rare. Comme nous disait un chauffeur de bus de Shanghai, aujourd'hui, on entre au parti si l'on veut monter dans la hiérarchie. Par contre, tout l'encadrement des entreprises et organismes est composé de membres du parti.

L'appartenance au parti est une passerelle vers la classe capitaliste privée. Ainsi, lorsque la société de transports publics de Shanghai fut divisée en plusieurs entreprises privées, les différents dirigeants du parti se sont partagé les morceaux. En gros, ce sont les patrons et les cadres qui restent au parti communiste. Le parti reste présent également dans les milieux intellectuels et culturels. Cela explique que le contrôle social se soit transformé. Le système reste toujours répressif mais la répression s'exerce surtout par la peur du *laogai*.

Toutefois, la force du développement capitaliste privé est telle que de nombreux patrons et de nouveaux riches ne sont pas au parti, ou n'y sont plus, car ils n'en ont plus besoin. Avant, c'est le pouvoir qui procurait de l'argent ; aujourd'hui, le rapport est en train de s'inverser – la classe bureaucratique et la classe capitaliste naissante ayant tendance à se fondre en une classe unique.

Un jeune Pékinois riche nous expliquait avec fierté qu'un des patrons de l'immobilier local était un homme parti de rien. Il ajoutait : « Il n'a pas besoin d'être au parti. S'il est assez puissant pour faire construire des immeubles sur Chang'an dajie, la principale avenue de Pékin, c'est qu'il a les appuis nécessaires ! » Façon polie de décrire la formidable corruption qui irrigue tous les échelons de l'État et qui ronge la société, du sommet à la base.

Avez-vous eu des contacts avec des gens de l'opposition ?

La nature de « l'opposition » a changé en Chine depuis l'écrasement dans le sang du mouvement de 1989. À part les quelques « dissidents » qui ont trouvé refuge en Occident, la grande majorité des étudiants révoltés se sont accommodés de la nouvelle situation. La dynamique capitaliste qui bouleverse la société chinoise depuis maintenant vingt ans laisse peu de place à la dissidence classique, et certains étudiants contestataires ont même réinvesti leurs aspirations dans la liberté du commerce et les affaires. Aujourd'hui, la « dissidence » se réduit pour l'essentiel à des individus qui prônent une réforme du parti, une démocratisation de ses structures et de son fonctionnement, une application correcte des lois et des « libertés » prévues par la Constitution. Le parti communiste lui-même est très divisé, tout d'abord entre les instances centrales et les provinces, entre les régions les plus riches et les plus pauvres – à quoi s'ajoute l'opposition entre deux grandes tendances, les « conservateurs » (qui tentent de préserver un minimum d'État social) et les « modernes » (partisans du capitalisme libéral). Beaucoup d'opposants actuels se déterminent par rapport à ces deux tendances. La première est ainsi représentée au sein du « mouvement des avocats » qui défendent les travailleurs et paysans lésés par l'exploitation sauvage, et qui demandent à l'État-parti une application juste des lois existantes.

Certains anciens « dissidents » soutiennent au contraire le courant libéral, car ils voient dans le développement du capitalisme la possibilité d'une « démocratisation » à l'occidentale.

La police secrète restant omniprésente, avoir un contact direct avec un de ces « dissidents » implique pour le voyageur de passage d'être repéré et suivi partout jusqu'à la fin de son séjour, et d'attirer des ennuis supplémentaires au dissident en question. On peut considérer que la vraie opposition se trouve aujourd'hui dans les mouvements sociaux qui éclatent partout, des grèves dans les grandes entreprises multinationales installées dans les zones économiques spéciales aux mobilisations contre les expulsions des terres et des immeubles orchestrées par les capitalistes de l'immobilier en accord avec les autorités du parti.

On a un bon exemple à Pékin, avec les mouvements populaires de résistance aux expulsions et expropriations en vue de l'organisation des Jeux olympiques. En général, on peut dire qu'on ressent un profond sentiment populaire d'insatisfaction. Cela va des formules modérées : « Les réformes ne vont pas dans le bon sens » à la critique généralisée de « la corruption » et des « nouveaux riches » (euphémisme pour parler de la nouvelle classe capitaliste), jusqu'aux discours fleuves contre les dirigeants et les exploiteurs qu'on peut entendre ici et là, au détour d'une rencontre et d'une conversation pour peu que la confiance s'installe. Tout cela est, certes, imprégné de fatalisme et de résignation, mais un sentiment de rage et haine diffuse est perceptible. Compte tenu de l'état de concentration des populations misérables dans les villes, on peut penser qu'une protestation de caractère général suffirait pour qu'un tel sentiment débouche sur une révolte d'une ampleur incommensurable. Quand, comment ? C'est là une autre question.

Il semble que la crainte d'un pareil mouvement habite le pouvoir. La police chinoise modernise actuellement ses unités anti-émeute (avec l'aide de spécialistes français,

entre autres) en prévision des Jeux, mais c'est la question sociale qui préoccupe avant tout les dirigeants.

Oui, il est donc facile de contacter des gens de l'opposition aujourd'hui en Chine. Il suffit d'aborder les gens du peuple qu'on croise. Ensuite, tout est affaire de circonstances et de hasard.

Est-ce qu'il y a toujours un culte de Mao? Absence ou présence de son portrait?

Le personnage de Mao est omniprésent dans la Chine contemporaine. Il l'est à plusieurs niveaux et joue des rôles différents. Officiellement, l'image de Mao est toujours de mise et elle donne la caution idéologique au régime, la caution d'une continuité entre le passé et le présent. L'idée est de faire passer l'essor capitaliste privé, la naissance d'une classe capitaliste à l'ombre du parti, pour un résultat du développement socialiste de la Chine. Le « développement des forces productives » de la vulgate marxiste-léniniste trouve sa réalisation dans le cadre du capitalisme sauvage qui s'impose au peuple chinois.

Le développement – « l'édification » dans le jargon officiel – est l'objectif du mouvement historique, la preuve que le socialisme a réussi. L'image de Mao est là, sur les billets de banque, pour le rappeler à chaque instant.

Mais, sur le terrain populaire, l'image de Mao a une tout autre fonction. D'une part, et par rapport à ce qui vient d'être dit, afficher Mao c'est se protéger de l'État lorsqu'on se livre à une activité illicite ou illégale qui permet au prolétaire chinois d'améliorer l'ordinaire. C'est aussi une façon de se protéger de la critique. On nous racontait comment, lors d'une révolte contre des expulsions dans un quartier de Pékin, un habitant avait couvert sa maison de « citations » signées Mao, critiquant les expulsions. La police mit quinze jours avant d'oser y toucher, alors même que certaines des citations étaient fausses et avaient été inventés de toutes pièces par le résistant en question...

Mais il arrive aussi que Mao représente un signe d'opposition au cours actuel des choses. C'est le Mao populaire. Vous entrez chez quelqu'un qui a décoré sa pauvre demeure d'une dizaine de portraits de Mao, et vous êtes sûr d'être en face de quelqu'un qui n'est pas satisfait de la situation actuelle. Ce Mao représente la nostalgie du « socialisme » d'avant, plus égalitaire, et la corruption favorisée par « la réforme », le « socialisme de marché ». C'est ainsi que la figure de Mao devient un élément d'un nouveau mythe émancipateur – même si le personnage représente l'autoritarisme et la barbarie d'un passé proche en voie d'oubli –, le mythe de l'égalitarisme et de la justice sociale. Cela peut paraître incongru mais c'est ainsi. Cela ne veut nullement dire que l'émergence d'un nouveau mouvement social d'opposition reprendrait à son compte les idées du « maoïsme » du passé.

Les investissements capitalistes étrangers sont-ils très visibles? Qu'avez-vous remarqué quant à la pollution, suite au développement rapide d'un « capitalisme sauvage »?

La question serait plutôt de savoir où ils ne sont pas visibles! La Chine est aujourd'hui un des nœuds de la poursuite de l'activité capitaliste sur la planète. D'une part, parce qu'elle est devenue « l'atelier du monde », où sont produites, assemblées, la plupart des marchandises, biens de consommation à des prix qui permettent de baisser le coût de la reproduction de la vie et du travail partout ailleurs. Cela va des baskets aux meubles, des vêtements à toute la quincaillerie de l'électroménager, à la multitude de produits que nous consommons quotidiennement. D'autre part, car le très petit (relativement) marché chinois de la nouvelle classe moyenne (1 % de la population) constitue un énorme marché qui permet de tenir à flot des secteurs porteurs du capitalisme mondial. À Pékin seulement, il y a, chaque jour, 750 voitures supplémentaires qui encombrent les avenues et les cinq (bientôt six) périphériques qui enserrent la ville. Les 26 turbines du barrage des Trois Gorges fournies par Alstom ne sont sûrement pas à négliger dans l'état de santé du carnet de commandes de cette multinationale française... Et tant pis pour le million et demi de Chinois déplacés et qui se retrouvent désormais, pour la plupart, migrants sur les routes...

Il y a, dans le grand hall du China World Trade Center (*sic*) à Pékin, qui fait partie d'un des plus luxueux complexes d'affaires du monde, une longue liste des entreprises ayant leur siège social sur place. Cette liste est, à

La police anti-émeute déployée après des manifestations contre des expulsions d'un quartier (Shenzhen, avril 2006).

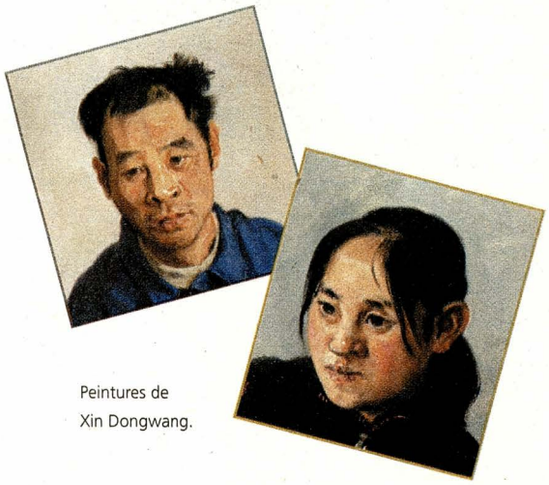

Peintures de Xin Dongwang.

Zhang Ting Qun, peintre chinois né en 1981. Vit à Pékin.

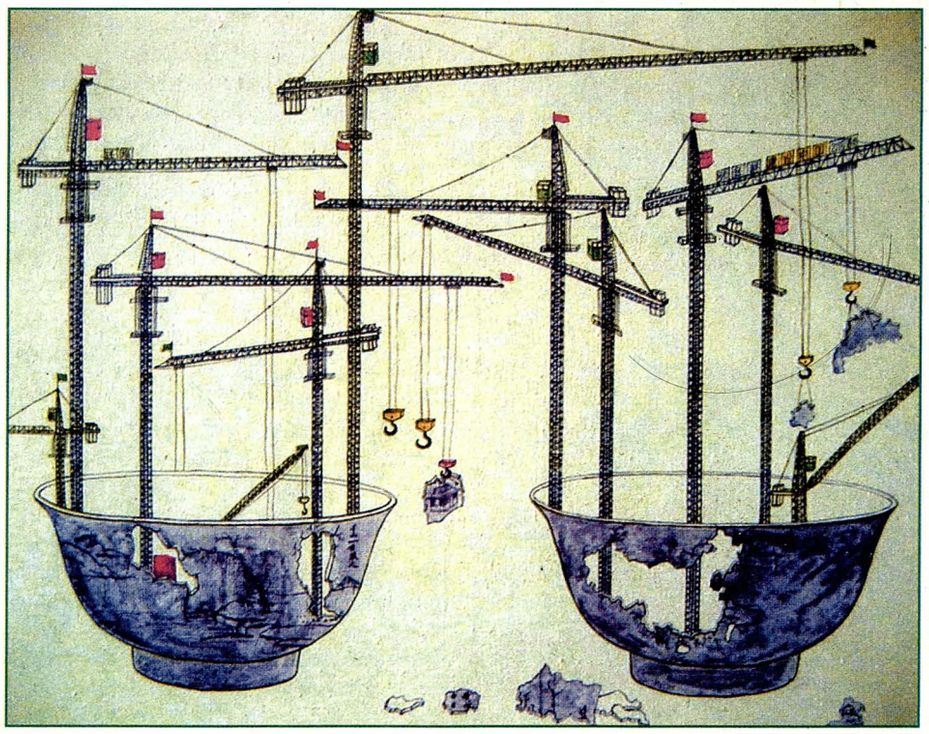

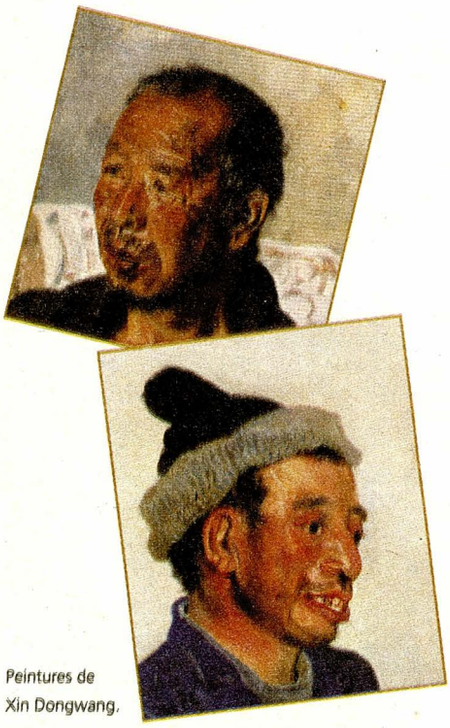

Peintures de Xin Dongwang.

quelques rares noms près, celle des multinationales qui gouvernent le monde où nous vivons.

La pollution est un des aspects de la dévastation qu'on observe aujourd'hui en Chine du fait du développement capitaliste actuel. Pollution de l'air des villes, des cours d'eau, des campagnes où les détritus s'accumulent partout, la pollution est au centre de la dégradation des conditions de vie de la population (voir « La Chine se détruit à force de trop croître », Philippe Grangereau, *Libération* du 6 juin 2006). Elle vient s'ajouter aux terribles conditions de travail, de logement et de transport existantes. C'est dans ce monde que vit le *mingong*, migrant de l'intérieur, qui travaille 12 à 14 heures par jour, sept jours sur sept, sur les chantiers pékinois où se construisent les installations olympiques, en gagnant 30 yuans par jour (3 euros) et en logeant dans des baraques de fortune.

La chute du capitalisme d'État laisse habituellement un désert social derrière lui; comment se fait la transition chinoise du « capitalisme d'État » vers le capitalisme classique?

Il nous semble que la question est mal posée; en Chine, le capitalisme d'État n'a pas été renversé, comme en URSS; il est toujours là (régime totalitaire, parti unique, absence d'élections) mais il se libéralise et se dégage de ses responsabilités « sociales » (enseignement, santé, retraites, etc.) Est-ce ça le « désert social » en question?

La grande question théorique de la « transition » chinoise peut être abordée en peu de mots si on reprend l'explication qui fut naguère avancée par quelques marginaux des courants communistes anti-bolcheviques et anarcho-communistes sur le sens historique du capitalisme d'État: une période de l'histoire du capitalisme, celle de la création des conditions d'une exploitation moderne du travail. En effet, cette explication semble parfaitement convenir à l'exemple chinois. Le capitalisme d'État a unifié la Chine, créé les infrastructures et les bases d'une production capitaliste, généralisé le salariat d'État et une classe ouvrière à l'échelle de tout le pays. Plus récemment, le mécanisme même de la décollectivatisation a accéléré cette prolétarisation de la population, expulsant des centaines de millions de paysans des terres, les poussant vers les villes.

Les conditions d'exploitation en Chine sont aujourd'hui une aubaine pour le capitalisme mondial. Les capitalistes et leurs larbins, qui, depuis toujours, n'ont pas cessé de brailler contre le « manque de liberté des régimes socialistes », s'accommodent aujourd'hui avec bonheur de cet accouplement (annoncé naguère comme allant contre nature) entre une gestion totalitaire du travail et une sauvage exploitation privée – accouplement qui est l'essence du miracle chinois, du « socialisme de marché ».

Quels sont les signes d'espoir?

Les travailleurs chinois, s'ils restent soumis à cette sauvagerie, opprimés par sa misère et hantés par la peur du *laogai*, ne sont pas pour autant totalement résignés. De par ses traits culturels ancestraux et son expérience historique, le peuple chinois manifeste une irrévérence joviale, une initiative rebelle qui peut aussi bien motiver l'individualisme le plus agressif et l'obsession marchande la plus aliénante que déboucher sur la révolte violente la plus inattendue. On le voit quotidiennement dans les rapports avec l'État centralisé et autoritaire, on le voit dans les mouvements de grève et les manifestations qui se développent depuis des années. On le voit aussi, inversement, dans la peur des exploiteurs, toujours prêts à justifier la manière forte et la nécessité du totalitarisme. « Les Chinois sont trop nombreux! Sans un gouvernement fort, ce serait l'anarchie. » Cette attitude dissimule une peur immense. On tire à balles réelles sur les ouvriers en grève, sur les manifestants qui refusent d'être expulsés des immeubles ou des champs, celle ou celui qui ose prendre la tête d'une action collective est envoyé (par décision administrative, sans passer par les tribunaux) dans les camps de travail. Mais, en même temps, on lit dans la presse du parti (ou d'une tendance du parti...) des analyses dénonçant avec sévérité les conditions d'exploitation des *mingong*. Commentaire d'un jeune travailleur de Pékin à ce propos:

« C'est un sujet d'actualité. Ils en parlent mais cela ne changera rien! Et pourquoi alors? Pour essayer de faire croire aux gens qu'on s'occupe de leur sort. Les autorités craignent des "événement contre-révolutionnaires" (formule officielle qu'il faut traduire par "révoltes"). »

Comme nous disait un observateur local en parlant de la profonde insatisfaction populaire, les dirigeants chinois voient revenir dans chaque manifestation de révolte et d'autonomie – y compris dans le renouveau des pratiques religieuses – le fantôme des soulèvements du passé. La révolte des Taiping continue de hanter les riches qui fréquentent les luxueux centres commerciaux des nouveaux quartiers huppés.

Kuang Biao.

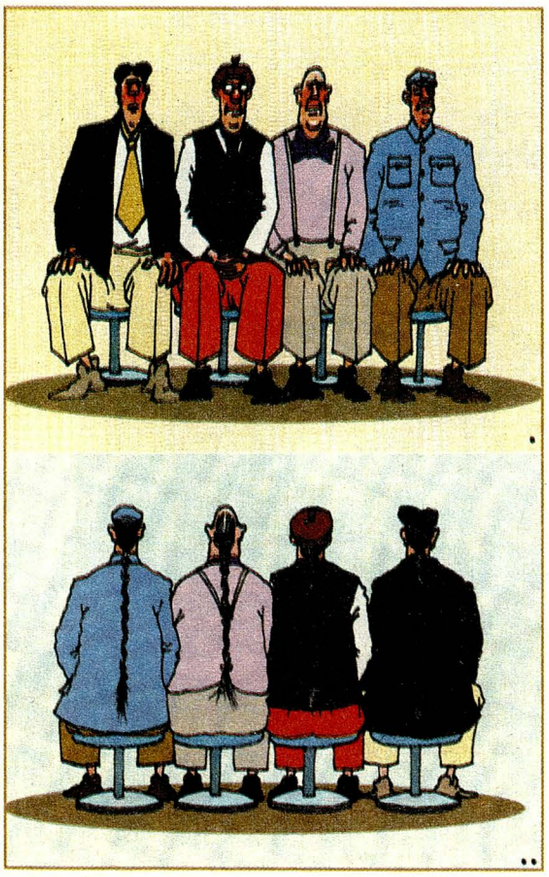

Bibliographie sommaire:

– Philippe Cohen et Luc Richard, *La Chine sera-t-elle notre cauchemar*, Mille et une nuits, 2005.
– Liao Yiwu, *l'Empire des bas-fonds*, Bleu de Chine, 2003.
– Lau Sanching, *Dix ans dans les camps chinois*, L'Esprit frappeur & Dagorno, 2001.
– Hsi Hsuan-wou et Charles Reeve, *Bureaucratie, bagnes et business*, L'Insomniaque, 1997.

Contrat de volontariat associatif et contrat d'engagement éducatif

Toujours plus précaires !

Émile Sanloix

Groupe anarchiste de Marseille de la Fédération anarchiste

Après l'Assemblée nationale, le 17 janvier 2006, le Sénat a adopté définitivement le 9 mai dernier, sans la modifier, la loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif. Elle a été promulguée le 23 mai et publiée au *Journal officiel* le 25 mai. Elle n'est plus qu'en attente des décrets d'application.

Bien que les lois soient loin d'être notre plat favori, et que nous préférerions sans hésitation aucune les balancer dans un puits sans fond avec les ordures qui les pondent, nous sommes tout de même capables, afin de mieux les combattre, de les lire et de les analyser. Nous précisons tout de même que la langue utilisée par ces gens-là n'est pas la nôtre et qu'il est toujours possible que certaines choses nous aient échappé. Cependant, les extraits de la loi que nous reproduisons ici nous semblent tout de même suffisamment explicites.

Le contrat de volontariat associatif

« Ce contrat a pour objet l'accomplissement d'une mission d'intérêt général [...] revêtant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel, à la défense des droits ou à la diffusion de la culture, de la langue française et des connaissances scientifiques. » (Article 1.)

Hormis ce qui concerne les missions humanitaires à l'étranger, puisqu'une loi instituant le contrat de volontariat de solidarité internationale, dans le même genre, a été votée le 23 février 2005, il ne doit bien rester que les domaines politiques et religieux à ne pas être visés par ce contrat.

L'article 7 de la loi fixe la durée maximale d'un contrat de volontariat associatif à deux années et précise que « la durée cumulée des missions accomplies par une personne volontaire pour le compte d'une ou plusieurs associations ou fondations ne peut excéder trois ans ».

Comme le démontre le changement de nom du Centre du volontariat des pays de l'Ain, que nous citons pour l'exemple, en Centre de bénévolat des pays de l'Ain (qui a pour objectif de recruter des bénévoles pour les associations), ce contrat instaure un nouveau statut entre le bénévolat et le salariat. « Aux côtés des autres formes d'engagement et sans se substituer à l'emploi, le volontariat doit devenir le troisième pilier des ressources humaines des associations et constituer un levier important pour le développement du mouvement associatif », affirme le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Pourtant, « il ne relève pas, sauf dispositions contraires prévues par la présente loi, des règles du Code du travail ». (Article 1.)

En plus clair, plutôt que de subventionner correctement le mouvement associatif pour lui permettre d'embaucher des salariés qui permettront de développer ces secteurs, ce nouveau contrat permettra d'institutionnaliser une précarité qui y est déjà omniprésente. Le volontaire n'aura même pas droit à un salaire, mais à une indemnité dont le montant maximal sera fixé par décret. Il est question de 400 euros par mois, au maximum, précisons-le à nouveau.

« Cette indemnité n'a pas le caractère d'un salaire ou d'une rémunération. Elle n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu, ni assujettie aux cotisations et contributions sociales pour ce qui concerne le volontaire. » (Article 9.)

Mais, d'après le dossier de presse du ministère, le volontaire sera tout de même affilié aux assurances sociales du régime général puisqu'une cotisation forfaitaire sera versée directement par l'association et assurera au volontaire une couverture des risques maladie et accidents du travail. La couverture du « risque » vieillesse sera assurée moyennant le versement par l'association d'une cotisation minimale fixée par décret.

On peut s'attendre au pire. Surtout que le contrat de volontariat n'ouvrira vraisemblablement aucun droit aux Assedic. Le dossier de presse ne mentionne rien de plus que ce qui se trouve dans la loi à l'article 9 : « Si elle réunit les autres conditions pour bénéficier d'une

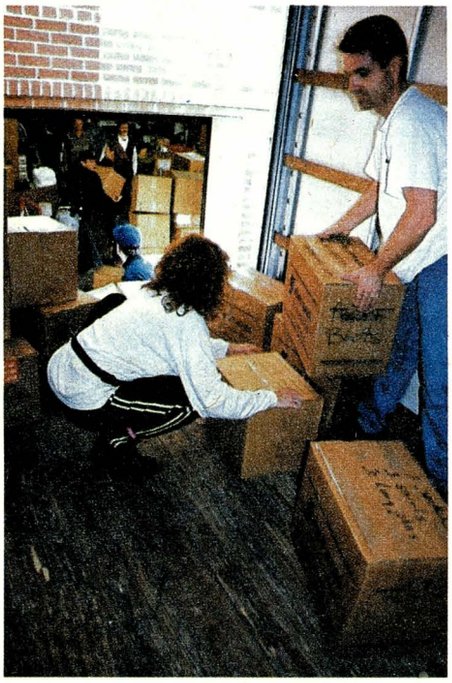

indemnisation du chômage, ses droits sont ouverts à la fin de sa mission. »

Autrement dit, si une personne n'a pas cotisé suffisamment pour pouvoir être indemnisée avant le début d'un contrat de volontariat, elle ne le sera pas non plus après.

On a vu que ce contrat créait une notable différence d'avec le salariat, mais il était nécessaire aussi, afin qu'il y'ait toujours des bénévoles, d'empêcher ceux-ci de devenir volontaires. Ainsi, « le contrat de volontariat est incompatible avec toute activité rémunérée à l'exception de la production d'œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques ainsi que des activités accessoires d'enseignement ».

Et même « la personne volontaire ne peut percevoir une pension de retraite publique ou privée, le RMI, un revenu de remplacement visé à l'article L. 351-2 du Code du travail ou le complément de libre choix d'activité mentionné à l'article L. 531-4 du code de la Sécurité sociale ». (Article 3.)

C'est donc ça le pilier que souhaite le ministre ? Un contrat que toute personne sensée refusera de signer ? Si ce mec-là se mettait à construire une maison, elle lui tomberait sur la gueule au moindre souffle de vent. Mais entre des associations munies de budgets limités et la précarité généralisée à tous les secteurs de cette société, aura-t-on encore le choix de refuser ce genre de contrat ? Un contrat si précaire que la loi prévoit même que « les volontaires peuvent également recevoir les prestations nécessaires à leur subsistance, leur équipement et leur logement ». (Article 9.) Mais sans pour autant que ces travailleurs et ces travailleuses se retrouvent d'un coup des privilégiés puisque « ces prestations doivent rester proportionnées aux missions confiées aux volontaires ».

Le contrat d'engagement éducatif

L'article 17 du titre II de la présente loi instaure le contrat d'engagement éducatif, tout aussi dérogatoire au Code du travail. Sont concernés les « éducateurs et aides familiaux, personnels pédagogiques occasionnels des accueils collectifs de mineurs », que ce soit pour des fonctions d'animation ou de direction, mais aussi les 7 500 formateurs non professionnels qui encadrent les stages permettant d'exercer ces fonctions.

Le contrat d'engagement éducatif vise plus particulièrement les titulaires du Bafa et du BAFD, qui sont des diplômes non professionnels, et qui ne devaient concerner au départ que ceux et celles qui travaillaient de manière occasionnelle dans l'animation. L'image classique de l'animatrice Bafa, par exemple, est celle de l'étudiante qui ne travaille que pendant les vacances scolaires. Mais, depuis leur mise en place, ces diplômes étaient suffisants à quiconque voulait travailler à l'année.

Ce ne sera bientôt plus possible, puisque l'article 17 stipule que « le nombre de journées travaillées ne peut excéder pour chaque personne un plafond annuel de quatre-vingts ». Les 200 000 animateurs occasionnels et les 36 000 directeurs occasionnels qui seront embauchés en contrat d'engagement éducatif ne pourront plus travailler que 80 jours dans l'année.

Alors, à chacun et chacune de ne pas accepter de signer un contrat d'engagement éducatif ou même de passer un autre diplôme, tels le Bapaat, le BJEPS, le Defa, ou autre. Après tout, pourquoi pas, puisque le Bafa et le BAFD étaient mis en place pour des travailleurs occasionnels et qu'ils n'ont jamais constitué des diplômes professionnels. Mais il est facile d'envisager que le contrat d'engagement éducatif deviendra très rapidement la norme en matière d'embauche et, quels que soient le diplôme ou l'expérience accumulés, que plus rien d'autre ne soit proposé aux animateurs comme aux directeurs.

Parce que les centres de vacances et de loisirs (CVL), les centres sociaux, les associations sont asphyxiés par le manque de subventions. Selon une étude menée par deux chercheurs, Viviane Tchernonog et Jean-Pierre Vercamer, de juin à août 2005 auprès de 500 associations, 70 % d'entre elles doivent faire face à des difficultés financières, et 48 % des associations questionnées ont indiqué la baisse des subventions publiques comme principale cause de leur fragilité.

Tous ces organismes ont toujours été des gros employeurs de contrats précaires (objecteurs de conscience, contrats emploi solidarité, etc.), et les animateurs et directeurs étaient déjà des travailleurs sous-payés.

Réglementés jusqu'ici par l'annexe II de la Convention collective de l'animation, ces métiers ne touchent qu'un forfait de deux heures de rémunération pour une journée de travail. Le texte de cette loi remplace ce régime d'équivalences d'heures par l'application d'une « rémunération dont le montant minimal journalier est fixé par décret par référence au salaire minimum de croissance ». (Article 17)

Par référence au Smic ! Le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a indiqué lors de son audition par la commission des affaires culturelles du Sénat que le montant de cette rémunération journalière serait fixé à 16 euros pour les animateurs et à 30 euros pour les directeurs. Le niveau de rémunération actuel va de 16 à 35 euros par jour pour les animateurs et de 19,50 à 46 euros pour les directeurs. Si on aime quelque peu les chiffres, on découvrira vite qu'un animateur ne gagnera à l'année que 1 280 euros et un directeur 2 400 euros. Où est le Smic dans tout ça, monsieur le Sinistre ?

Porté paradoxalement par les fédérations d'éducation populaire pour remplir le vide juridique laissé par l'annexe II de la Convention de l'animation, le contrat d'engagement éducatif, on l'a vu, ne résoudra rien et aggravera plus encore la précarité de ces secteurs. En outre, comme annoncé lors de la première lecture à l'Assemblée nationale, il ne devait concerner que les organismes à but non lucratif. Il a depuis

été étendu aux sociétés commerciales. Ne bénéficiant jusqu'ici que d'une tolérance pour appliquer l'annexe II et rémunérer leurs salariés aussi mal, elles disposent maintenant grâce à cette loi, non pas d'un feu vert qu'elles avaient déjà, mais d'une autoroute sans péage pour une exploitation maximale. Précisons aussi, au passage, que ce secteur est en plein développement, et concerne 4,5 millions de mineurs.

Résister, c'est vivre

Cette loi ne fait que renforcer ce qui était déjà là avant: la précarité et la non-reconnaissance de ces métiers. Les travailleurs de ces secteurs ont généralement à cœur de s'engager pour autre chose que la reconnaissance et l'argent, ils sont souvent passés d'abord par le bénévolat, et travaillent dans ces secteurs, parfois sans compter leurs heures ou leur fatigue, parce qu'ils s'y sentent utiles. Pour la simple raison que, dans une société capitaliste qui détruit les individus, les tissus relationnels et les notions même d'entraide, y trouver sa place, là où il y a un peu de chaleur et d'espoir, est de plus en plus difficile. Et ces nombreuses personnes arrivent sans doute, par leur investissement, à faire en sorte qu'une société d'êtres humains survive au milieu de ce chaos libéral, ce coffre-fort géant, qui veut laisser crever tout ce qui ne rapporte pas assez.

Malgré cela, ces personnes sont comme tout le monde, elles ont un loyer et des factures à payer. La survie du monde associatif tel que nous l'avons connu semble bien être en jeu, et les temps à venir s'annoncent particulièrement difficiles. Mais il y a une chose que ces inutiles élites ne comprennent pas, et ne comprendront sans doute jamais, c'est que l'entraide et la solidarité font partie, non seulement de notre histoire, mais aussi de notre patrimoine génétique. Bien qu'aujourd'hui altérées par rapport à nos sociétés passées, elles existent toujours, et perdureront. Ajoutons que nous autres, militants anarchistes, ne sommes pas prêts à perdre ni même à monnayer notre conscience de classe. **E.S.**

Le conseil de Paris veut donner au parvis de Notre-Dame le nom d'un assassin !

À PEINE MORT et déjà éternel ! Quelle surprise sans surprise d'apprendre que des élus PS, UMP et UDF du conseil de Paris ont voté une mesure, sur proposition du maire socialiste, pour rebaptiser le parvis situé devant Notre-Dame de Paris, du nom de l'ancien pape. La mesure a été votée le 13 juin sur proposition du maire socialiste de la capitale, Bertrand Delanoë. Et cela, en dépit du délai d'usage d'attente de cinq ans avant de donner le nom d'un mort célèbre à une rue ou à une place parisienne : l'ex-pape anti-avortement et anti-contraception est mort il y a un an. Rappelons le discours de nos amis actupiens qui considèrent Jean-Paul II comme un assassin, de par ses positions dogmatiques sur l'interdiction d'utiliser les préservatifs, qui l'ont rendu directement responsable de la mort de millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Pour l'association, il restera dans l'histoire comme un des premiers complices de la pandémie du sida, tandis que la médiation de sa mort a mis en difficulté le ramassage des dons pour le sidaction de 2005. De plus, rappelons ce que nous n'avons eu de cesse de rapporter dans nos colonnes libertaires, les positions de ce triste individu en matière du droit des femmes à disposer de leur corps et sur l'homosexualité. Ce pape n'a fait que ranimer des arguments de discrimination et soutenir des initiatives intégristes issues, entre autres, de l'Opus Dei. Pour sa part, le président du groupe UMP, Claude Goasguen, a remercié Bertrand Delanoë « pour un geste auquel Paris a beaucoup gagné en faveur d'un grand homme de paix ». Tu m'étonnes John : un tel discours n'a rien de surprenant dans la bouche d'un élu qui avait demandé des sanctions contre le même Act-up, lors de la parodie de célébration du mariage lesbien à Notre-Dame et s'était écrié : « Rien ne peut justifier une quelconque atteinte à la liberté religieuse. » En revanche, ces élus ne se sont pas longtemps posé de questions, par exemple, le jour de la mort de ce pape, où ils ont décrété de mettre en berne tous les drapeaux français. Nous, anarchistes irréligieux, commençons à trouver qu'il y a trop de papes sur cette toute petite île parisienne, avec le square Jean-XXIII, tout proche. Faut-il rappeler que, durant la révolution, cette place avait été renommée place de la Raison ? Une île particulièrement affectionnée par Victor Hugo, dont une de ses héroïnes s'y fait déjà persécuter par l'intégrisme religieux. Et pourquoi ne pas lui donner le nom d'autres personnes qui l'ont particulièrement aimé, comme ce fut le cas du dessinateur et auteur de théâtre irrévérencieux argentin Copi, qui écrivit une nouvelle à sa gloire [1], ou encore la chanteuse décalée Brigitte Fontaine, qui l'habite et l'adore, ce serait un peu plus gay comme symbole, non ? Et s'il faut être plus sérieux, pourquoi ne pas tout simplement dédier cette place aux « 10 000 morts quotidiens du sida », avec la complicité des religieux ?

Patrick Schindler
Groupe-claaaaaash@federation-anarchiste.org

1. *La Cité des rats.*

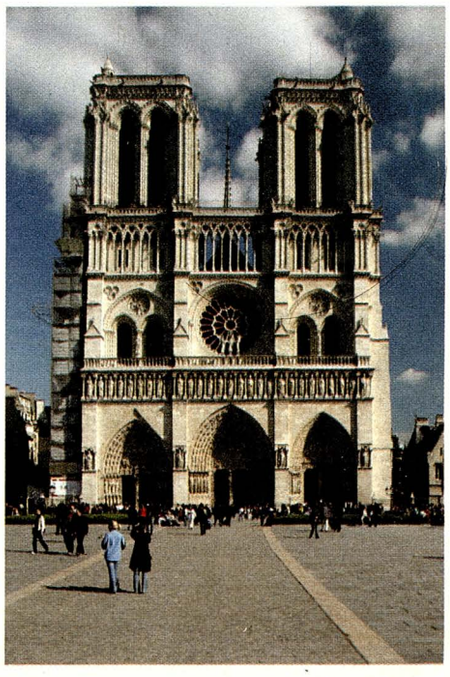

Pour Proudhon déjà, les élections étaient un piège à cons !

En cette période de surenchère électorale pour la course à la présidence, un texte de Pierre-Joseph Proudhon publié un an après l'échec des révolutions européennes de 1848 ne pouvait tomber plus à propos[1]. Alors qu'à la même époque, Auguste Blanqui évoque comme cause de la défaite des révolutionnaires leur incapacité à s'organiser militairement contre les troupes de la réaction, Karl Marx réunit la conjonction de la confusion, de l'antagonisme des classes et la désorganisation pour expliquer cet échec. Pour sa part, Proudhon fait son mea culpa d'avoir accepté de « mettre un pied sur le Sinaï parlementaire » et d'avoir cru au leurre de la démocratie bourgeoise.

Patrick Schindler
Secrétariat Histoire et Archives Fédération anarchiste

« **Pour moi**, le souvenir des journées de juin pèsera éternellement comme un remords sur mon cœur. Je l'avoue avec douleur, jusqu'au 25 [juin 1848], je n'ai rien prévu, rien connu, rien deviné. Élu depuis quinze jours représentant du peuple, j'étais entré à l'Assemblée nationale avec la timidité d'un enfant, avec l'ardeur d'un néophyte. Assidu, dès 9 heures, aux réunions des bureaux et des comités, je ne quittais l'Assemblée que le soir, épuisé de fatigue et de dégoût. Depuis que j'avais mis le pied sur le Sinaï parlementaire, j'avais cessé d'être en rapport avec les masses : à force de m'absorber dans mes travaux législatifs, j'avais entièrement perdu de vue les choses [affaires] courantes. Je ne savais rien, ni de la situation des ateliers nationaux [2], ni de la politique du gouvernement, ni des intrigues qui se croisaient au sein de l'Assemblée. Il faut avoir vécu dans cet isoloir, qu'on appelle une Assemblée nationale, pour concevoir comment les hommes qui ignorent le plus complètement l'état d'un pays sont presque toujours ceux qui le représentent. Je m'étais mis à lire tout ce que le bureau de distribution remet aux représentants : propositions, rapports, brochures jusqu'au *Moniteur* et au *Bulletin des lois*. La plupart des mes collègues de la gauche et de l'extrême gauche étaient dans la même perplexité d'esprit, dans la même ignorance des faits quotidiens. On ne parlait des ateliers nationaux qu'avec une sorte d'effroi ; car la peur du peuple est le mal de tous ceux qui appartiennent à l'autorité ; le peuple, pour le pouvoir, c'est l'ennemi. Chaque jour, nous votions aux ateliers nationaux de nouveaux subsides, en frémissant de l'incapacité du pouvoir et de notre impuissance.

Désastreux apprentissage ! L'effet de ce gâchis représentatif où il me fallait vivre fut que je n'eus d'intelligence pour rien ; que le 23, quand Flocon [3] déclara en pleine tribune que le mouvement était dirigé par des factions politiques et soudoyé par l'étranger, je me laissai prendre à ce canard ministériel ; et que le 24, je demandais encore si l'insurrection avait bien réellement pour motif la dissolution des ateliers nationaux !!! Non, monsieur Senard [4], je n'ai pas été un lâche en juin, comme vous m'en avez jeté l'insulte à la face de l'Assemblée ; j'ai été, comme vous et comme tant d'autres, un imbécile. J'ai manqué, par hébétude parlementaire, à mon devoir de représentant. J'étais là pour voir, et je n'ai pas vu ; pour jeter l'alarme, et je n'ai pas crié !

J'ai fait comme le chien qui n'aboie pas à la présence de l'ennemi. Je devais, moi élu de la plèbe, journaliste du prolétariat, ne pas laisser cette masse sans direction et sans conseil : 100 000 hommes enrégimentés méritaient que je m'occupasse d'eux. Cela eût mieux valu que de me morfondre dans vos bureaux. J'ai fait depuis ce que j'ai pu pour réparer mon irréparable faute ; je n'ai pas été toujours heureux ; je me suis trompé souvent : ma conscience ne me reproche plus rien. »

Pierre-Joseph Proudhon

---

1. Il s'agit de la conclusion d'un texte (« Les Journées révolutionnaires ») que Pierre- Joseph Proudhon a écrit en 1849 ; ce texte fait partie des *Confessions d'un révolutionnaire*. Celui-ci a très souvent été négligé par les historiens. Ce texte est disponible auprès du SHA, librairie Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris. On le trouvera également en pages 123-125 des éditions Tops-H. Trinquier, 1997.

2. Le 27 février 1848, la commission d'étude pour les travailleurs créée par les révolutionnaires décide de procurer du travail aux chômeurs en ouvrant à Paris de gigantesques ateliers de « charité » baptisés « ateliers nationaux ».

3. Il intègre le gouvernement provisoire en 1848, comme ministre de l'Agriculture et du Commerce en pensant appliquer des mesures sociales, très lié à Ledru-Rollin. Marx disait de lui : « Il est cordial et sincère, un des hommes les plus honnêtes que j'ai connus. » Il se rangera au côté du général Cavaignac et de la répression, pensant par ce biais éviter l'arrivée au pouvoir de Louis Napoléon. À l'avènement de l'empire, il s'exilera en Suisse ou il mourra dans la misère en 1866.

4. Président de l'Assemblée nationale du 5 au 29 juin 1848.

Expulsons les Etats et leurs frontières

Victor Mykhaylenko a été expulsé le vendredi 19 mai 2006. Menacé de mort par la mafia ukrainienne, il avait cru pouvoir trouver en France asile et hospitalité. Il a été traité comme un criminel par les autorités françaises. Arrêté le 19 avril, son domicile a été perquisitionné, les poignets menottés dans le dos. Traduit devant un tribunal, il a été incarcéré durant un mois au centre de rétention de Nice, puis emmené à l'aube de ce 19 mai, une nouvelle fois menotté et conduit à l'avion qui l'a transporté à Kiev. À l'atterrissage, deux policiers. Les autorités ukrainiennes lui reprochent d'être parti illégalement ; elles exigent une forte amende en échange de sa libération. Entre-temps, Victor est tombé malade. Le 29 mai, la « rançon » a pu être versée et Victor libéré et hospitalisé.

Ni les considérations humanitaires ni l'important élan de solidarité (1 600 signatures recueillies, plus de 200 lettres individuelles envoyées au préfet du Vaucluse, piquets de solidarité durant neuf jours devant la préfecture, rassemblement, concert de soutien, forte médiatisation, télévision, presse régionale, nationale) n'auront suffi pour infléchir l'entêtement politique des autorités de notre pays. Celles-ci se sont au contraire déchaînées ces dernières semaines pour traquer, arrêter et expulser les sans-papiers. Dans le Vaucluse, le quotidien *la Provence* du mardi 16 mai relate, pour une seule journée, trois opérations de police se soldant par neuf arrestations et sept expulsions.

Actuellement, des rafles s'opèrent un peu partout en France. Les centres de transit débordent (Victor avait été conduit à Nice, car le centre le plus proche, celui d'Arenc à Marseille ,était trop plein). En catimini, dans les aéroports, des hommes, des femmes et parfois des enfants sont embarqués, les mains recouvertes d'une veste dissimulant les chaînes. La chasse aux sans-papiers est ouverte. En cette approche d'élection elle prend des allures de battue. Cependant, d'autres raisons, bien plus fondamentales que les calculs électoraux et la mégalomanie d'un ministre de l'Intérieur, animent nos gouvernants. Les États ont toujours tenté de réguler l'immigration en fonction des besoins de main-d'œuvre pour les possédants.

Tradition des droits de l'homme oblige, seul le droit d'asile a ouvert un petit espace au principe d'hospitalité et de solidarité internationale. Mais, même dans ce cas, le droit de travailler est refusé ; et bien que très limité, ce droit d'asile est actuellement mis à mal.

Aujourd'hui, le capitalisme peut exporter la plupart de ses activités de production. Il le fait dans des régions du monde où les conditions de travail et de salaires lui permettent des taux de profits impossibles à atteindre dans nos pays développés. Donc, plus besoin d'accepter tant d'immigrés. Il devient plus rentable, après avoir pillé tant de pays, voire de continents, d'empêcher les habitants d'y fuir la famine, ainsi que la répression de dictateurs mis en place bien souvent par le soin de nos gouvernants et d'y concentrer le maximum d'affamés, gros réservoir de main-d'œuvre, esclaves des temps « modernes ». En revanche, il reste impossible d'exporter certaines activités, tels le bâtiment, la restauration, le secteur hospitalier, etc. Pour répondre aux besoins du patronat, dans ces secteurs économiques, le gouvernement fait adopter la loi Cedesa.

Nous ne sommes plus, avec cette loi, dans une logique d'immigration même « choisie », mais dans celle d'importation de main-d'œuvre. La marchandisation des êtres humains. C'est pour répondre à cette évolution du système que des mesures semblables sont prises dans tous les pays capitalistes développés, y compris l'Espagne où la gauche est au pouvoir.

Lors des actions de solidarité avec Victor, une banderole a été constamment utilisée « Aucun être humain n'est illégal ». Cette formule a le mérite d'opposer à la logique marchande une exigence des temps présents, celle de la libre circulation des individus, du droit de vivre où bon nous semble sur cette planète.

N'est-il pas temps d'en finir avec ces folies que sont les contraintes étatiques, idéologiques qui cantonnent les hommes derrière leurs frontières, leurs drapeaux, leurs patries, les enferment dans leurs religions, leurs couleurs de peau au moment même où les plus riches d'entre eux arpentent la planète avec tant d'aisance, peuvent s'établir partout dans le monde, parfois même au gré des saisons, et s'inventent des paradis fiscaux pour échapper à l'impôt ?

L'été, la période préférée des mauvais coups par nos gouvernants. Pour celui qui s'annonce, ils jouent carrément les pyromanes.

– À partir du 30 juin, des milliers d'enfants scolarisés ainsi que leurs parents sans papiers seront expulsés.[1]

– Le 17 juillet, au TGI d'Avignon, se déroulera le procès de Jean-Louis et David Millet, coupables d'hospitalité et d'entraide envers Victor.[2]

Autant de raisons pour rester vigilants et mobilisés, faire communiquer entre eux tous les réseaux de résistance, resserrer les liens et développer la solidarité.

Jean
Groupe Gard-Vaucluse
de la Fédération anarchiste

1. Voir Réseau Education sans frontières.
2. Voir Google : Victor Mérindol.

Passe montagne « long way »

A LA PREMIÈRE ÉCOUTE du premier morceau, je tends le dos et je me demande s'il me reste des aspirines. Des sons un peu bizarres, un synthé pas forcément engageant de prime abord, et puis des rythmes vachement tordus, des structures saccadées et torturées. Pas le genre de choses dont je suis féru, préférant de loin l'énergie brute aux musiques un peu trop intellos.

Et puis bon, ça sonne bien rock, ce truc. C'est déglingué, mais avec un côté vachement précis. De la déglingue voulue, en fait. Au fil de l'album, ça commence à vraiment envoyer gros, avec une batterie qui sait bien être là au bon endroit et au bon moment. Alors oui, bien sûr, c'est ce qu'on demande à une batterie, mais en l'occurrence il y a là le talent qui consiste à ne pas écraser tout en une bouillie infâme mais au contraire à laisser respirer le tout, ce qui n'est pas évident avec ce genre de musique bruyante, voire bruitiste.

Les morceaux se succèdent et on oublierait presque qu'ils n'ont pas de paroles (à part sur un seul titre). Et finalement, ça ne manque pas vraiment: les univers se suffisent à eux-mêmes, créant des entrelacs de mélodies et de rythmiques, des recoins sonores. Ce qui s'applique au dub pourrait bien s'appliquer au rock, non?

Parler de ce genre de musiques, surtout quand on n'est pas un pro de cette école musicale précise, est toujours un peu difficile. Donc, pour les néophytes comme moi, je dirai que ça peut ressembler (de loin) à une sorte de musique à la John Spencer Blues Explosion, voire à Sonic Youth, si on imagine qu'on a mis tout ça dans un shaker, et qu'on a bien tout secoué. C'est clair? Non? Bon, alors soit tentez votre chance en concert, soit allez jeter une oreille à leur site: http://ruminance.free.fr

Quant à l'album, vous trouverez sur le site le moyen de vous le procurer: il s'appelle « Long Way ». Et puis tant que vous y êtes, la personne qui réalise leur graphisme est plutôt doué et a un univers singulier qu'on peut découvrir sur http://s.cochetel.free.fr

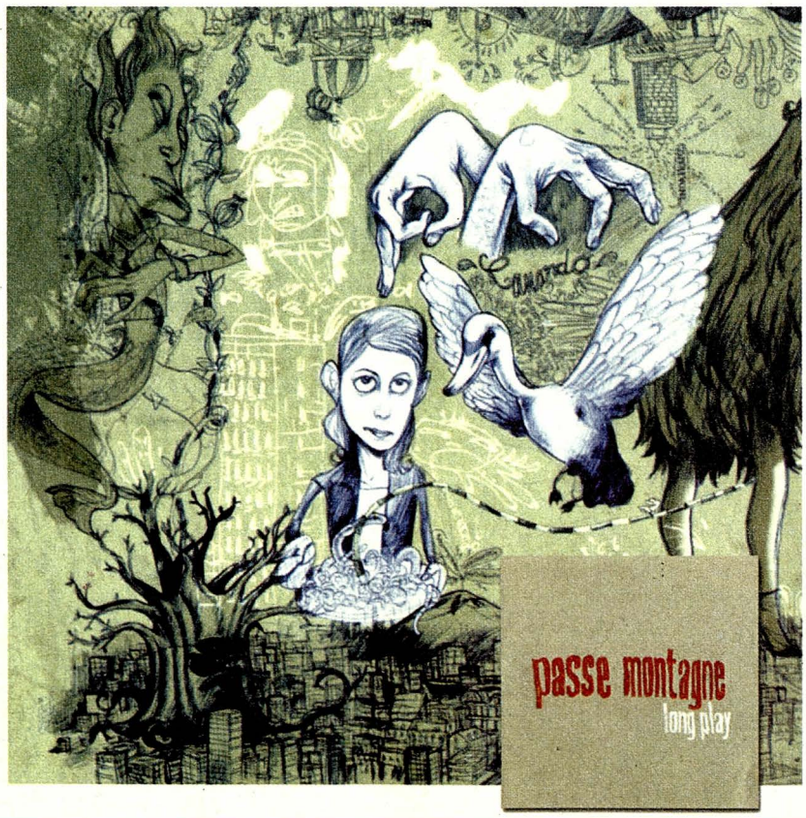

La hurlante

Ce groupe faisait autrefois dans la chanson, avant de réaliser à quel point c'était bon d'envoyer du gros son. Du coup, les voilà reconvertis dans ce qu'ils appellent du « rock trip core », étiquette finalement pas plus bête qu'une autre. Tout ça pour dire que ces Grenoblois habitués des concerts de soutien préparent en autoproduction (et en autogestion), un nouvel album. Il sortira en septembre prochain. Une souscription est ouverte: 15 euros (port compris) à envoyer à l'association Un pavé dans l'amer, c/o John Guigue, 46, allée des Deux-Mondes, 38100 Grenoble. Pour vous décider: http://lahurlante.free.fr

Ultimatum

C'est une asso loi 1901 qui réalise des tee-shirts et des patchs militants en sérigraphie manuelle: tout ce qu'il faut pour être beau pour faire une belle révolution! À côté de ses propres productions, l'asso réalise aussi des commandes spéciales pour des groupes militants, associations, etc. www.ultimatum-serigraphie.com/ Le mail: ultimatum@no-log.org

Guérilla poubelle

Les punks parigots ont trouvé le temps, entre leurs innombrables concerts de par le monde (avec notamment une tournée au Japon) de pondre 5 nouveaux titres qui seront destinés à un CD réalisé en commun (un « split », comme on dit chez les chébrans de l'underground) avec un groupe japonais du nom de Coquettish. Tout ça devrait sortir fin août, et d'après ce que j'ai pu en écouter, les Nippons de Yokohama envoient un punk hardcore plutôt bien foutu et nerveux comme il faut. Reste à savoir quelle sera la teneur des morceaux sélectionnés pour ce projet-là. Pour des infos, allez sur le site de Guérilla Poubelle qui s'est refait une beauté: http://www.guerilla-asso.com/

Quand l'État se venge de la gouaille des révoltés

Le mercredi 7 juin 2006, alors que la faculté de droit d'Aix organise le débat national « université-emploi », des étudiant.e.s de la Coordination des étudiants de la faculté de lettres d'Aix décident de perturber la rencontre. Mais, quelle surprise ! la police est sur les lieux, appelée par la présidence de l'université. À la première tentative des étudiant.e.s d'empêcher le déroulement du débat, les CRS, aidés par la BAC, les repoussent violemment. Certains, actifs lors du mouvement contre la loi sur l'égalité des chances, se voient menacer verbalement par les roussins (à noter que les RG présents ont permis aux flics les identifications). Lors de la deuxième tentative, toujours pacifique, la police se rue sur les étudiant.e.s et commence un passage à tabac en règle. Un militant de Sud-étudiant se retrouve à terre et subit le déchaînement des flics. Il est embarqué la tête en sang. Les coups continuent à voler mais il n'y a pas d'autres arrestations.

Le lendemain, un rassemblement est organisé devant le TGI où le compagnon doit passer pour décider, ou pas, d'une comparution immédiate. Alors que l'attente se fait longue, un autre militant de Sud-étudiant se fait plaquer au sol par la BAC et embarquer sans que nous puissions réagir. Arrivent alors les CRS qui pénètrent dans le hall du TGI, et nous voilà bloqués dans le jardin de ce tribunal.

Nous apprenons que le procureur a décidé de procéder à des interpellations, et c'est ce qui se passe pour deux autres étudiant.e.s toujours sous nos yeux, impuissant.e.s que nous sommes. Nous décidons de partir quand le procureur annonce que le compagnon ne passera pas ce jeudi devant le tribunal. Il semble évident que nous sommes tombés dans un piège. Trois compagnons et une compagne se trouvent en garde à vue, tous les quatre militants actifs pendant la lutte à Aix contre la loi sur l'égalité des chances (parmi les quatre deux sont des libertaires de l'organisation Alternative libertaire). Ils sont accusés de l'éternel « outrage et rébellion » et de « coups et blessures à agent ». Le vendredi 9 juin, ils passent devant le juge et refusent la comparution immédiate. Ils sont relâchés et doivent subir un contrôle judiciaire jusqu'au 19 juillet, jour de leur procès.

La liaison d'Aix-en-Provence de la Fédération anarchiste soutient totalement les compagnons et compagnes arrêté.e.s. Mais que cette répression ne nous empêche pas de continuer à nous organiser sur les mêmes modes autogestionnaires pratiqués par les étudiant.e.s lors du dernier conflit les opposant au gouvernement. Et n'oublions pas que les prochaines élections ne changeront rien, ceux et celles au pouvoir auront toujours sous leurs ordres les forces de répression pour stopper toutes les velléités de révolte. Nous ne devons pas les laisser nous faire peur par la répression et devons rester organisé.e.s et solidaires en créant nos propres réseaux de lutte sans les partis politiques ni les syndicats cogestionnaires bras idéologiques du pouvoir.

Thierry
Liaison d'Aix-en-Provence, FA

Faits d'hiver

L'ours est un tigre de papier !

Un chat, quelques kilos, un ours, quelques centaines de kilos, à priori l'issue du combat ne fait pas de doute, tous les capitalistes et tous les socialistes bêlants vous le diront.
À priori !
À West Milford (New Jersey), un grand et gros méchant ours brun, sûr de sa force, a cru pouvoir faire une promenade de santé et de rapine en pénétrant dans le jardin de Jack, un vieux méchant chat.
Jack aurait pu faire profil bas. Tailler la route en attendant des jours meilleurs car... Ou se résigner !
Mais Jack a décidé de ne pas se laisser emmerder la vie.
Alors il a hérissé son très joli poil, là sur le dos. Il a montré ses petites dents pointues. Il s'est mis à miauler méchant du genre z'y va si tu l'ose et tu va en prendre plein la gueule. Et il a attaqué.
Le plantigrade, ne s'attendant pas à ce qu'une aussi petite bestiole lui fonce dessus, en fut tout esbaudi et préféra s'enfuir et se réfugier dans un arbre pour échapper à la colère du matou.
La morale de cette histoire est limpide. Nous sommes nombreux, ils sont des millions de fois moins nombreux que nous !
Ce qu'un chat peut faire par rapport à un ours, des cohortes de chats peuvent le faire par rapport à quelques ours !
Prolétaires de tous les pays unissons-nous !

Jean-Marc Raynaud
Chaucre, le 12 juin 2006.

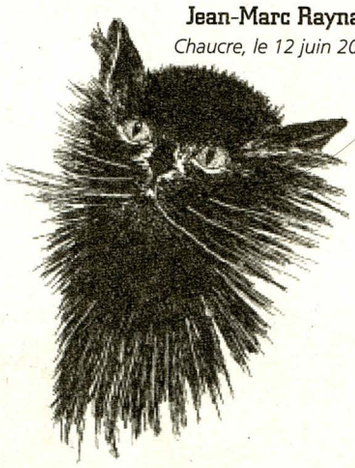

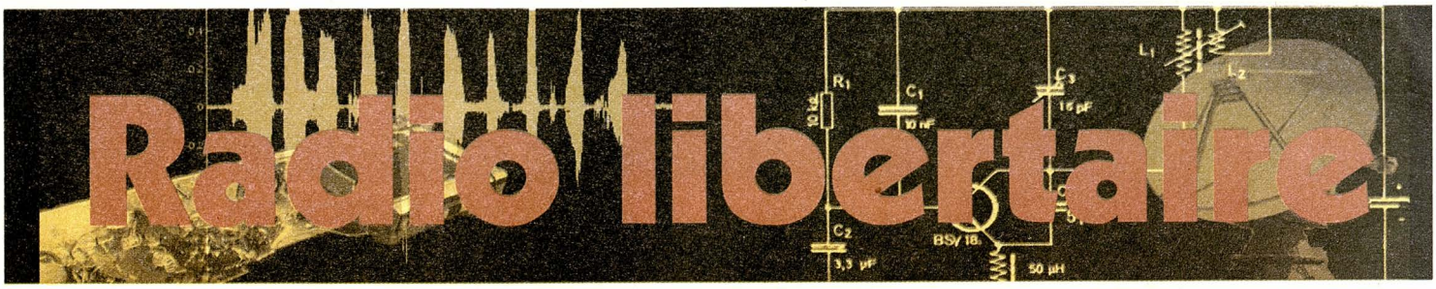

Jeudi 22 juin

De rimes et de notes à 12 heures: Actualité de la chanson et du spectacle. Émission animée par Marlène Bouvier.

Radio cartable à 14 heures: La radio des enfants. Émission réalisée par les élèves des écoles d'Ivry-sur-Seine.

Si vis pacem à 18 heures: Émission antimilitariste de l'Union pacifiste. Gérard Durand, un palindromiste qui vous fait chanter contre la connerie militariste. Invité: Michel Orion, auteur, compositeur, interprète.

Entre chiens et loups à 20h30: Art et anarchie. Rediffusion d'une émission avec le collectif C7h16, artistes émeutiers du mois de novembre. Suivie et précédée d'une diffusion en parallèle de quelques premières chansons de Renaud et de chansons hip-hop.

Vendredi 23 juin

Koumbi à 10 heures: Une image de l'Afrique contemporaine. 10 heures, Tombouctou express, l'Afrique contemporaine et sa diaspora: entretien avec le styliste Sadio BEE. 11 heures, Champs de force. Les rapports entre le Nord et le Sud.

Place aux fous à 13 heures: Philosophie et musique. Olivier Pascault poursuivra son portrait de Platon et la quête de liberté chez les Antiques et Éric Tessier ne nous parlera pas, cette fois, d'un groupe ou d'un musicien, mais d'un lieu... un des hauts lieux mythiques du rock: le Garage.

Samedi 24 juin

Chroniques rebelles à 13h30: Terres d'écueils, Luiza Toscane (à paraître sur Internet), nouvelles de Tunisie, Les internautes de Zarzis. Avec Luiza Toscane, Térésa Chopin, Omar Chlendi...

Deux sous de scène à 15h30: Magazine de la chanson vivante. Un programme de chanson française concocté par Nicolas Choquet.

Longtemps, je me suis couché de bonne heure à 19 heures: Magazine des livres, de la musique et du cinéma. Invité: Gérard Mordillat, pour l'association Altermédia. Émission présentée par Thierry Hervieu et Francis Gavelle.

Nuits off à 23 heures: Soirée pop-rock. De 23 heures à l'aube: itinéraire pop-rock, depuis les années quatre-vingt-dix jusqu'à aujourd'hui. En concert: Archive (à Paris) et Perry Blake (à Bruxelles).

Dimanche 25 juin

Folk à lier à 12 heures: Musiques traditionnelles. Carte blanche à un personnage pittoresque du milieu folk parisien: Roger Ballabot, joueur de cornemuse du Centre, à l'occasion de ses 80 ans.

Le Mélange à 17 heures: Le magazine de toutes les musiques. Un programme musical proposé par Michel Polizzi.

Il y a de la fumée dans le poste à 18h30: Cannabis... bis. Bilan de « L'appel du 18 joint 2006 », par Max et l'équipe du Circ.

Détruire l'ennui à 20h30: Programmation consacrée, pour moitié, à la « Tapette Fête », grande réalisation furieuse, brillante et bruyante, tenue à Montbizot (72) les 16 et 17 juin par Tendresse et Passion; et pour moitié à la Marche des Tordues, alternative contestataire et politique à la Gay Pride. http://tendresseetpassion.free.fr

Lundi 26 juin

Ça urge au bout de la scène à 21 heures: Magazine de la chanson vivante. Depuis plus de dix ans, les deux Bernard accueillent chaque semaine des jongleurs de mots, des cracheurs d'images, des hérisseurs de poils, des provocateurs de frissons...

De la pente du carmel, la vue est magnifique à 22h30: Comme son nom l'indique... Chaque lundi, c'est une quasi-révolte que les carmélites pentus réactivent nuitamment. Messe de minuit noire d'humour, les cloches sont sonnées à la Glanbouillette, les sacro-malsaintes revues de presse sont ressuscitées en OSB...

Mardi 27 juin

Idéaux et débats à 18 heures: Frères humains... Une interview de Jean Teulé, réalisée le 28 avril 2006, pour son roman intitulé: *Je, François Villon* (paru aux Éditions Julliard).

Paroles d'associations à 19h30: Magazine de la vie associative et culturelle. Bites et réalités: L'hypermarché du sexe en Allemagne soce-dème, avec Patrick Schindler.

Radio libertaria à 20h30: Sévices publics. L'émission de la CNT Énergie reçoit Jacques Lessage de Lahaye pour son livre *La Mort de l'asile, histoire de l'antipsychiatrie*. Nous aurons également parmi nous un soignant de l'hôpital de Ville-Evrard.

Jazz en liberté à 22h30: Free jazz et musiques improvisées. Un programme concocté par Gérard Térronès.

Mercredi 28 juin

Blues en liberté à 10h30: Émission musicale blues. Blind Willie McTell, douze cordes, une voix et même le bottleneck!

Femmes libres à 18h30: Femmes qui luttent, femmes qui témoignent. Avec Sandrine Charlemagne, pour son livre *Rêve d'une fille numide* (Dorval éditions).

Ras les murs à 20h30: Actualités des luttes de prisonniers. Invitée: Nathalie, éducatrice spécialisée. Elle travaille dans un foyer de sortants de prison et a fait tout un travail de recherche, en interviewant de nombreux détenus sur les « stigmates » de l'enfermement sur les prisonniers condamnés à de très longues peines

89.4 MHz en région parisienne

rl.federation-anarchiste.org

Du 2 au 25 juin 2006, exposition « Présence antillaise 2 Mo 14 pawol » à l'Espace Cargo 21, 21, rue Cavé, 75018 Paris, métro Château-Rouge, Tél. : 01 42 23 56 56. Ouverture du lundi au dimanche de 14 heures à 19 heures.

La bibliothèque La Rue sera ouverte en juillet et en août le samedi de 15h30 à 18 heures, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris. Métro Blanche ou Abbesses. Tél. : 01 42 23 32 18. Entrée libre : pendant l'été, venez assister à des projections de cassettes vidéo, autour de l'Espagne libertaire et de l'utopie. Rendez-vous les samedis suivants à 16 heures (pour la programmation du mois d'août, contactez-nous) :
8 juillet : *Un autre futur*, 1re partie.
15 juillet : *Un autre futur*, 2e partie.
22 juillet : *Ortiz, général sans Dieu ni maître*, 1re partie.
29 juillet : *Ortiz, général sans Dieu ni maître*, 2e partie.
5 août : *Espagne 36 : révolution autogestionnaire.*

Jeudi 22 juin
Bordeaux

Émission de radio « Achaïra ! » avec son éphéméride, son thème (« l'immigration »), ses coups de cœur/coups de gueule, ses chroniques (poésie, littérature jeunesse, international et librairie) et son agenda de 21h30 à 22h30 sur La Clé des Ondes 90,1 MHz animée par le Cercle Jean-Barrué (cercle-jean-barrue@federation-anarchiste.org) et la Librairie du Muguet (librairiedumuguet@no-log.org).

Vendredi 23 juin
Bordeaux

Concert rock'n roll avec les Wonkey Monkeys, etc., à partir de 19h30, à l'Athénée Libertaire (local militant autogéré anarchiste - http://www.atheneeliberta ire.net – librairiedumuguet@no-log.org), 7, rue du Muguet.

Samedi 24 juin
Besançon (25)

Rencontre-débat avec Miguel Benasayag, Angélique del Rey et François Cam sur le thème « Connaître est agir » - paysages et situation - à 19 heures, salle Battant - 50, rue Battant. Rencontre-signature de leurs derniers ouvrages, *Plus jamais seul* et *Connaître est agir*, à la Librairie L'Autodidacte, 5 rue Marulaz, à partir de 16 heures.

Mardi 27 juin
Nancy

Soutenance de la thèse de Jean-Marc Delpech sur Alexandre Marius Jacob à 14h30, à l'université de Nancy-2, fac de lettres, salle des actes (G04) à côté du secrétariat du 3e cycle.

Mercredi 28 juin
Bordeaux

Conférence de Pierre Rimbert sur le thème « Quand la presse se couche devant le libéralisme » autour de son ouvrage *Libération : de Sartre à Rothschild* chez Raisons d'agir, à 20h30, Athénée Libertaire, 7, rue du Muguet.(librairiedumuguet @no-log.org), local militant autogéré anarchiste. www.atheneelibertaire.net)

Jeudi 29 juin
Merlieux (02)

De 18 heures à 21 heures, le groupe Pierre-Kropotkine de la Fédération anarchiste reçoit Céline Beaudet, Tony Legendre et Dominique Petit, à la Bibliothèque sociale, 8, rue de Fouquerolles. Thème de la soirée : « Les milieux libres anarchistes. » Apéro offert. Table de presse. Entrée libre.

Vendredi 30 juin
Clermont-Ferrand

Raymond se met à la musique électronique avec @tekno chamanik et Too Mops trip hop volkanik 21 heures/orga Entropie et Kwack. Infos sur http://www.lekalk.info/Raymond's bar, 77, avenue Édouard-Michelin.

Samedi 1er juillet
Saint-Claude (39)

Concert en soutien à l'infokiosk : Les Konkasseurs (@punk lokal) + Bloody fingers (punk enragé Besak), au Coffre-Fort, rue de Bonneville, à 21 heures Groupelucio@altern.org

Bordeaux

Journée proposée par la chorale Cri du peuple pour les 70 ans de la guerre d'Espagne, au local du Clav, à l'occasion de sa fermeture, au Clav, 61, rue de Tauzia.

Vindrac (81)

Festival antimilitariste organisé par le Comité des objecteurs du Tarn à La Curade, près de Vindrac, entre Cordes et Montauban. Au programme : des films antimilitaristes, du théâtre (*Les Guerriers* par la Compagnie Koikadi), de la musique (La Marmaille, À bout d'souffle, Prisca, Maika), des stands et une exposition d'affiches.

Vendredi 7 juillet
Toulon

Hommage à la révolution espagnole. Le groupe Nada de la Fédération anarchiste organise une projection-débat sur « Espagne 1936 : il était une fois la révolution » à 20h30, à La Salle, 223, avenue Henri-Poincaré, dans le quartier La Rode. Table de presse, apéro et entrée libre.

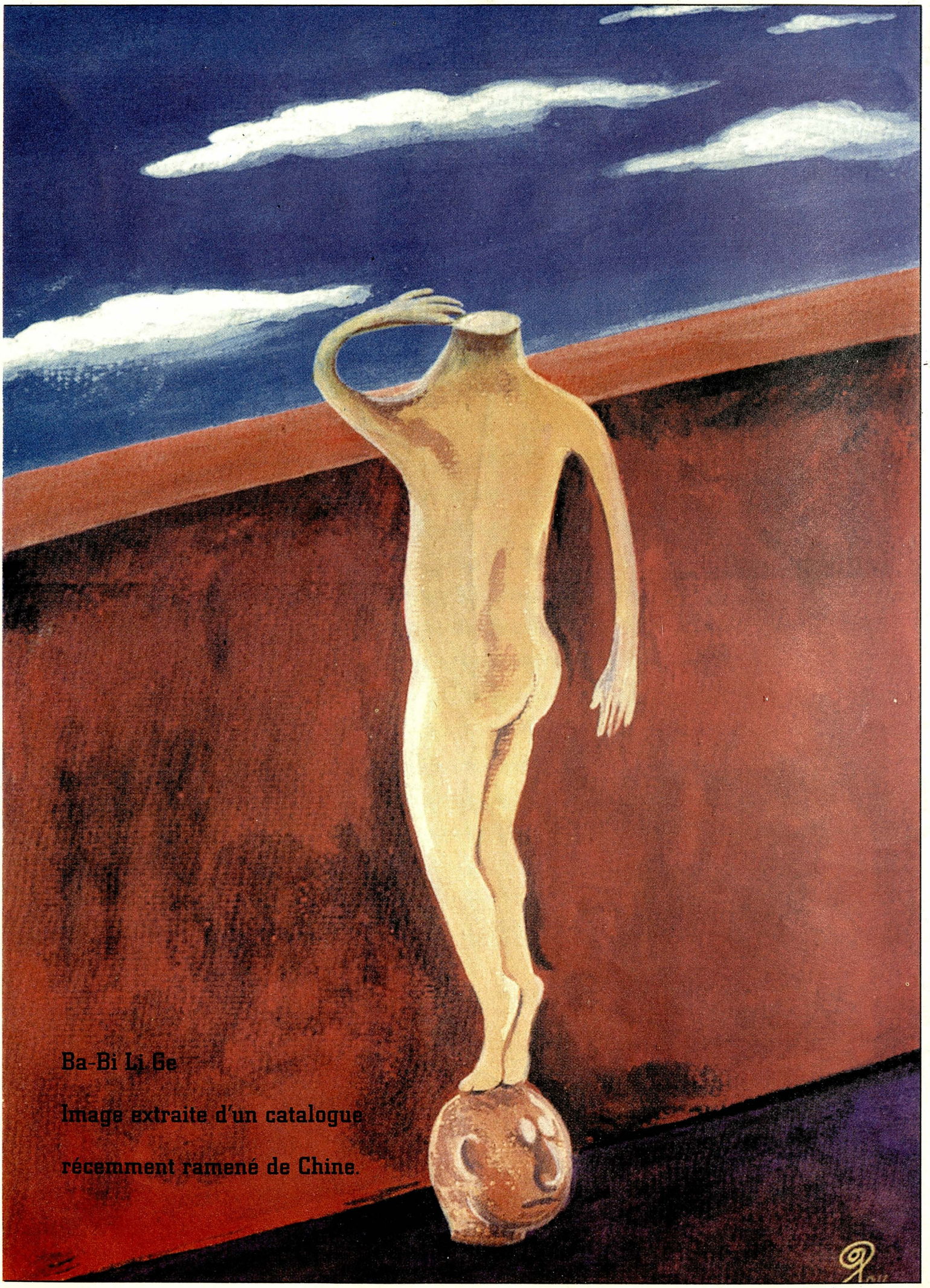

Ba-Bi Li Ge

Image extraite d'un catalogue

récemment ramené de Chine.